



L'ÉCHO DE LA LYRE

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE



N° 9-10 mars - juin 2020

ET PAR SAINTE CÉCILE !

VIVE LA MUSIQUE !



REFRAIN DU COMMAT



Page 3 : Editorial du chef de corps

Pour mieux nous connaître... La vie du domaine

Page 5 : Concept d'emploi des Musiques de l'armée de Terre

Page 6 : Le nouvel insigne de manche du COMMAT

Se fixer une ambition : un pari sur l'avenir

Pages 7 - 10 : Collaborer avec les Conservatoires

Pages 11 - 14 : Quand hier peut orienter demain

- * **Vers un développement de l'apprentissage musical ? La formation des musiciens militaires (1836-1856)**
- * **Vers davantage de concerts ? Les premiers concerts militaires au 19^e siècle**

Pour mieux se connaître... La vie du COMMAT

Pages 15 - 20 : Actualité des Musiques à l'étranger

Pages 21 - 23 : Actualité des Musiques en métropole

Pages 24 - 30 : LE DOSSIER :

Le répertoire original, ambitieux et exigeant des Musiques militaires

Page 31 : La formation de cursus au COMMAT

Page 32 : Les nouveaux présidents de catégories

Pages 33 - 36 : La cohésion

Pour mieux se reconnaître...Notre patrimoine

Page 37 : Le Timbalier dans la cavalerie, à redécouvrir

Page 39 : Le sarrussophone, à se réapproprier

Page 41 : Les paroles d'origine de La Galette, à expliquer

Page 44 : Le chant océanien, à intégrer

Page 45 : Les musiciens du COMMAT ont des talents:

- * **Un peintre chez les musiciens**
- * **Des sportifs d'endurance : la SaintéLyon 2019**

Comment rejoindre les musiques de l'armée de Terre

Page 47 : Offres d'emploi des musiques professionnelles

Directeur de la publication : Colonel Emmanuel COLLOT

Rédacteur en chef : CMHC @ Michel M.



« Ceux sur qui nous exerçons une fascination ne nous feront jamais la guerre » Joseph Nye

Plaidoyer pour la musique militaire

La crise sanitaire que connaît la France depuis mars 2020, bouscule la rédaction de l'Echo de la Lyre nous obligeant à la diffusion d'un double numéro expliquant la densité des articles que nous vous proposons à la lecture. Il sera le dernier auquel j'aurai le plaisir d'écrire l'éditorial puisque je transmettrai l'emblème du COMMAT au colonel BERTHE de POMMERY le 16 juillet 2020 lors d'une cérémonie qui commémorera également les 180 ans de la *Grande Symphonie funèbre et triomphale* d'Hector BERLIOZ, un des événements fédérateurs de la musique militaire.

Ces deux années très enrichissantes passées à la tête du COMMAT, m'ont confirmé tout le bien fondé des Musiques d'Arme professionnelles¹ et plus généralement de la musique militaire (auquel il convient de joindre le chant) comme **valeur symbolique** d'une unité, **vecteur d'identité** pour l'armée de Terre, **lien d'union** pour la Nation, **carrefour** entre la communauté militaire et la société civile, et enfin **agent de séduction** pour la diplomatie de défense.

En effet, à l'identique d'un emblème, la musique militaire peut **susciter** un effet psychologique parmi les hommes d'une unité en les galvanisant et regroupant, pour s'engager et réaliser des actes parfois héroïques. Tel fut le cas en février 1915 où la Musique militaire du 46^e RI dirigée par le sous-chef de Musique Claude LATY² (1936-1940) accompagna un assaut lors de l'attaque du Vauquois, en interprétant *La Marseillaise*.

Comme un hymne national qui **représente** symboliquement une nation dans le protocole national, la musique militaire figure un régiment par une sonnerie et une marche, voire une armée comme *The Halls of Montezuma*, la marche de l'US Marine Corps sur une musique de Jacques OFFENBACH (1819-1880). Elle réunit également la communauté militaire en certaines occasions. Ainsi, c'est le général GOURAUD (1867-1946) qui demanda au chef de la musique de la Garde républicaine Pierre DUPONT (1888-1969) d'arranger une *Sonnerie aux morts*, inspirée par le thème *Taps* attribué au général américain Daniel BUTTERFIELD (1831-1901) et utilisé lors la guerre de Sécession.

Pour marquer des moments importants, la musique militaire peut aussi **rassembler** une Nation en étant porteur d'une allégorie à sa gloire. Ainsi le 28 juillet 1840, Hector BERLIOZ (1803-1869) composa puis dirigea avec plus de 400 exécutants, la *Grande Symphonie funèbre et triomphale* qui accompagna un cortège dans Paris pour la célébration du 10^e anniversaire de la révolution de 1830.

Comme langage universel, la musique militaire est aussi une passerelle permettant de **relier** les sphères civils et militaires y compris dans le domaine de la culture. Le compositeur français Jules MASSENET (1843-1912) s'est investi auprès des armées notamment : en arrangeant pour orchestre la *Messe militaire* d'Adolphe ADAM (1803-1856) ; en composant une *Parade militaire* (1876) dédiée au chef de la Musique des Equipages de la Flotte de Brest Léon CHIC (1819-1916) ; en participant à différents jurys comme celui qui désigna Gustave WETTGE (1844-1909), chef de la Musique du 1^{er} RG de Versailles comme chef de la Musique de la Garde Républicaine en 1884, ou qui devait sélectionner en 1887 la version définitive de *La Marseillaise* à la demande du général Georges BOULANGER (1837-1891), ministre de la Guerre de l'époque³.

¹ Dont on peut faire remonter la création à 1762 avec celle des premières Musiques militaires d'harmonie rattachées aux Gardes-françaises et Gardes-suisses de la Maison du Roi.

²Le chef de Musique de 1^{ère} classe Claude SATY a créé la Musique de l'Air en 1935 sur la demande du général De NAIN alors ministre de l'Air. Cette Musique militaire a donné son premier concert le 8 mai 1936 à Lille, à l'occasion des cérémonies organisées à la mémoire du maréchal Foch.

³Pour plus d'information se rapporter à l'excellent article de M. Francis Pieters dans le numéro 42 de 2020 de l'IMMS Band International.

Enfin, la musique et notamment la musique militaire est un des outils de la Nation au service du « **pouvoir de convaincre** »⁴. Ainsi, en 1813, Ludwig van BEETHOVEN (1770-1827) composa La symphonie de *Victoire* à laquelle sera adjointe le mouvement *Bataille*, en l'honneur de la victoire du duc Arthur Wellesley de WELLINGTON sur les troupes françaises, à Vitoria en pays basque. De même, en 1876, Piotr Illitch TCHAÏKOVSKI (1840-1893) composa la marche slave op31, glorifiant la Serbie pour avoir soutenu le peuple slave de la Bosnie durant la révolte de 1876 contre la Turquie. Enfin, l'interprétation du Jazz américain et le réalisme ou primitivisme de la musique soviétique qui condamne les emprunts au Jazz du *Lady Macbeth de Mtsensk* de Dmitri CHOSTAKOVITCH (1906-1975) au profit du très manichéen *Don paisible* de Ivan DZERJINSKI (1909-1978), ont intégré les arseaux médiatiques et culturels dans la course au rayonnement international entre les Etats-Unis et l'URSS, durant la Guerre Froide.

Il est indispensable de **réintégrer** la musique militaire dans la **culture d'Armée** que plusieurs initiatives⁵ tentent aujourd'hui de restaurer non seulement pour préserver un riche patrimoine mais aussi pour l'instaurer comme une capacité du *soft power* français. A cet effet, il conviendrait que le COMMAT puisse :

- * se définir comme une **capacité** des forces terrestres dans la dimension culturelle pour laquelle il faut développer une doctrine à l'identique de ce qui est réalisé dans certaines armées anglo-saxonnes⁶ ;
- * se réapproprier et protéger son **Répertoire** y compris d'harmonie, afin de le faire redécouvrir par un archivage modernisé et partagé ainsi que des enregistrements. Un inventaire doit être poursuivi et une actualisation du répertoire des Marches réalisée⁷. Le développement de son Comité scientifique est indispensable en l'ouvrant à des membres institutionnels et des personnalités qualifiées extérieurs. Sa Salle d'honneur doit prendre de l'envergure en tendant vers les standards d'un musée permettant d'intégrer des programmations culturelles, scientifiques et pédagogiques ;
- * développer de nouvelles fonctionnalités: **créer** en passant des **commandes** à un groupe de compositeurs à se constituer; organiser la **scénographie** des concerts avec un habillage de la scène de qualité; réaliser des **enregistrements sonores mixés à la vidéo**, en studio ou non, pour les réseaux sociaux notamment;
- * proposer l'agrément par un jury de **compositeurs de l'armée de Terre** à l'identique des peintres des armées par exemple ;
- * instaurer un **concours annuel de marches militaires** comme le prix littéraire « Erwan BERGOT » du SIRPA-T, le prix photographique « sergent Sébastien VERMEILLE » de la DICOd ou le prix cinématographique et audiovisuel « Pierre SCHOENDORFFER » de l'armée de Terre ;
- * développer dans le cadre du **partenariat militaire opérationnel** (PMO), des collaborations avec des pays partenaires pour former des cadres musiciens mais également perfectionner, développer, appuyer, instruire voire créer des Musiques militaires ;
- * soutenir par des animations à l'étranger, le **réseau culturel français** constitué des Instituts français, des Alliances françaises, des services culturels des ambassades.

J'estime que la musique militaire se trouve à un carrefour de sa destinée. Elle est bien un des moyens de la **culture d'Armée** qu'il faut rendre plus cohérente en lui fixant un concept et une doctrine. En s'inspirant de tous les genres musicaux, la musique militaire doit se faire connaître et reconnaître pour donner à l'armée de Terre toute sa plus-value sinon méconnue au moins assoupie. Les années à venir doivent l'inscrire dans une ambition concrétisée par des réalisations. Ceci nécessite bien toute l'énergie et l'implication de ses musiciens comme le montre ce nouveau numéro de l'Echo de la Lyre. Il souligne l'élan et le dynamisme que montrent les Musiques d'Arme du COMMAT notamment en redécouvrant le répertoire d'harmonie par de brillants concerts de prestige soulignant l'expertise et le professionnalisme de la composante « musique militaire » de l'armée de Terre.

⁴Le concept de « pouvoir de convaincre » ou « manière douce » ou Soft Power a été développé par le professeur américain Joseph NYE (1937-).

⁵Voir le rapport individuel d'expertise du colonel Philippe LE CARFF, auditeur de la 10e promotion du CHEMI concernant « l'Art et la Guerre ».

⁶A l'identique de ce qui a été réalisé par l'US ARMY avec le FM12-50 de juillet 2020 et concourir à l'adaptation du cérémonial à l'identique du FM3-21.5 de l'US ARMY notamment dans un cadre de collaboration internationale.

⁷Actualiser la circulaire n°42839 MA/CM/K du 15 novembre 1961 fixant le répertoire national des marches militaires.

Le concept d'emploi des Musiques de l'armée de Terre

Texte : colonel Emmanuel C.

Subordonnée au Cabinet du CEMAT (CABCEMAT) pour l'emploi, la capacité « musique militaire » de l'armée de Terre comprend les 6 Musiques d'Arme professionnelles du COMMAT, la Musique de la Légion étrangère (M-LE) du 1^{er} RE subordonné au ComLE, 13 Fanfares de régiment armées par des soldats en double qualification instrumentiste. Elle pourrait être renforcée par des instrumentistes d'ordonnance d'unité élémentaire en double qualification musique.

En complément des Fanfares des régiments et instrumentistes d'ordonnance dont on peut faire remonter la première organisation à 1534 avec l'ordonnance de François I^{er}, les Musiques militaires trouvent leur origine comme formations musicales cohérentes, en 1762 avec la création des premières Musiques militaires d'harmonie rattachées aux Gardes-françaises et Gardes-suisse de la Maison du Roi.

La musique militaire est initialement une musique d'extérieur. Elle est interprétée avec des instruments à vent et des percussions pour laquelle des facteurs, comme le génial Adolphe SAX (1814-1894), ont conçu puis réalisé des instruments innovants, sources d'inspiration pour des compositeurs comme Richard WAGNER (tuba wagnérien pour *L'Anneau du Nibelung* en 1876). Outre la céleustique visant à transmettre par des signaux sonores des commandements ou informations et toujours utilisée par la vènerie, la musique militaire se classe aujourd'hui en :

- La **musique d'ordonnance** avec :
 - o les batteries et sonneries de service réglant la vie au quartier militaire (réveil, etc.) ;
 - o les batteries et sonneries de manœuvre (En avant, Pas de charge, etc.).
 - La **musique de cérémonie** avec :
 - o les batteries et sonneries du cérémonial exécutées lors des cérémonies militaires et commémorations civiles (Au drapeau, ouvrez le ban, sonnerie aux morts, etc.) ;
 - o les sonneries et marches militaires de tradition attribuées aux régiments, appartenant à la symbolique militaire, facteur d'identité et d'unité.
 - La **musique de divertissement** avec des animations intégrant les musiques régionales, réalisées par des petits ensembles, mais également par la réalisation de parades dynamiques ;
 - La **musique de prestige**, classique ou légère, interprétée lors de concert et fondée sur un répertoire spécifique constitué de compositions et d'arrangements pour orchestre d'harmonie.
- Il convient de souligner qu'aujourd'hui la musique militaire s'est enrichie d'un quatuor à cordes, seule formation de ce type au sein du Ministère des Armées.

Les Musiques militaires doivent se réapproprier leur histoire pluriséculaire en développant leur esprit de corps autour de symboles militaires (emblème, insigne grande unité, fanion de Musique militaire) mais également leur répertoire qui s'étiole.

Si la raison d'être de la capacité « musique militaire » est d'être un acteur majeur du cérémonial, la grande **plus-value** d'une Musique militaire est d'être :

- * un **vecteur de communication** suivant les orientations du SIRPAT, surtout par ses animations, en étant porteuse d'un message ;
- * un **vecteur de rayonnement** suivant les directives du Pôle rayonnement du CDEC par l'excellence de ses concerts de prestige.

Considérées comme l'un des principaux employeurs français de musiciens professionnels, les Musiques militaires remplissent également une **mission de service public** en étant des promoteurs de la musique en général et celle d'harmonie en particulier au sein de la société civile :

- * par des **collaboration avec la sphère culturelle** et notamment les Conservatoires et le Musée de l'Armée ;
- * par des **partenariats avec la sphère de l'éducation nationale** comme le soulignent les récentes conventions avec les classes CHAM de nombreux collèges.

Les Musiques militaires méritent donc d'être **connues et reconnues** pour en **optimiser l'emploi** au profit de l'armée de Terre.

L'insigne de manche du COMMAT



Le Commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT) est doté d'un insigne de manche validé par décision du général chef d'état-major de l'armée de Terre du 13 mai 2019.

Le service historique de la Défense l'a homologué sous le numéro G5686.

Descriptif :

Fond écarlate : écarlate et jaune, couleurs spécifiques de l'interarmes (regroupe les musiques d'armes).

Selon les couleurs traditionnelles des armes et des services, la couleur bleu est plutôt attachée à l'interarmées et aux écoles.

Autour de l'insigne : galon bleu foncé, reprenant le même galon figurant sur l'insigne métallique du COMMAT. Cette couleur rappelle que le corps des chefs de Musique est dans l'esprit et dans les textes, dans une logique interarmées.

Au centre : lyre brodée dorée reprenant celle de l'insigne métallique du COMMAT. La lyre est un symbole international qui permet d'identifier, tant au niveau militaire que civil, le rattachement au domaine « Musique ».

Couronne de feuillage encadrant la lyre. Une branche de laurier (à gauche) nouée avec une branche de chêne (à droite). Dans la mythologie grecque, le laurier est l'attribut d'Apollon, dieu des arts. Le chêne, quant à lui, est attaché au commandement et rappelle que le domaine Musique est subordonné au Cabinet du Chef d'état-major de l'armée de Terre (CABCEMAT).

L'ensemble identifie bien la composante Musique militaire et ses compétences au service de l'arme de Terre.

LES FORMATIONS INNOVANTES Musique des Transmissions (M-TRS)



Une convention de partenariat entre la Musique des Transmissions de Rennes (M-TRS), qui relève du commandement des musiques de l'armée de Terre, et le CRR, Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de la ville de Rennes, a été signée mercredi 9 octobre 2019.

Cette convention a pour but de contribuer au rayonnement de la musique d'orchestre d'harmonie sur le territoire national dans le cadre de concerts organisés en collaboration autour d'une programmation élaborée conjointement. Elle permet également de contribuer au parcours de formation des élèves du CRR et de favoriser le croisement des publics et des projets communs au travers de pratiques orchestrales associant musiciens du CRR et musiciens de la M-TRS. De plus, ce partenariat permet de faire connaître les opportunités musicales professionnelles qui sont offertes au sein de l'armée de Terre.

La signature de cette convention par le colonel Emmanuel COLLOT, commandant les musiques de l'armée de Terre, et monsieur Benoît CAREIL, maire-adjoint délégué à la Culture de la ville de Rennes, s'est tenue en présence du général de corps d'armée Jean-François PARLANTI, officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, de la chef de musique de 1^{ère} classe Sandra, chef de la M-TRS et de monsieur Maxime LESCHIERA, directeur du CRR.



LES FORMATIONS INNOVANTES Musique de l'Infanterie (M-INF)

Texte : SCH Delphine



Signature de la convention de partenariat par le chef de corps du COMMAT, en présence du directeur du conservatoire de Lille, du Gouverneur Militaire de Lille et du chef de musique de la musique de l'infanterie

La Musique de l'Infanterie (M-INF) se rapproche du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Lille.

Après un an d'échanges autour de la mise en place d'une convention de partenariat entre la M-INF et le CRR de Lille, ce beau projet vient de trouver sa concrétisation. La convention, co-signée par Madame Françoise ROUGERIE-GIRARDIN, conseillère municipale chargée de la culture à la ville de Lille, et le Colonel Emmanuel COLLOT, Chef de Corps du COMMAT a été présentée le 23 janvier 2020 en présence du Général de division Vianney PILLET, gouverneur militaire de Lille, de Monsieur Joël DOUSSARD, directeur du CRR de Lille et du chef de Musique de deuxième classe Martial, commandant la M-INF.

Le but de ce partenariat est de contribuer au parcours de formation des élèves du CRR de Lille, tout en leur faisant connaître les opportunités professionnelles qui leur sont offertes au sein de l'armée de Terre. Ainsi, pour la session 2019/2020, la M-INF s'est produite en concert dans l'auditorium du Conservatoire, le jour même de la signature. Ce concert, en partie dirigé par 8 élèves de la classe de direction d'orchestre (sur les « *tableaux d'une exposition* », pièce autant redoutable pour les chefs d'orchestres que pour les musiciens !!) clôturait une journée de travail durant laquelle chacun a pu mesurer les enjeux de gestion d'une répétition d'un orchestre professionnel militaire.

Malgré le stress, les élèves ont montré l'étendue de leur talent devant un public nombreux, en bénéficiant de la bienveillance des musiciens de la M-INF. Ceux-ci ont fortement apprécié l'enthousiasme et les compétences de ces futurs chefs d'orchestre...peut-être de futurs chefs de Musique militaire.

Une belle expérience qui sera renouvelée et probablement étendue rapidement à d'autres classes du Conservatoire !

LES FORMATIONS INNOVANTES Musique de l'Infanterie (M-INF)



Monsieur Laurent GOOSSAERT, professeur de direction d'orchestre au conservatoire de Lille



Signature de la convention de partenariat par le chef de corps du COMMAT, en présence du directeur du conservatoire de Lille, du Gouverneur Militaire de Lille et du chef de musique de la musique de l'infanterie

LES FORMATIONS INNOVANTES Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Texte : CM2 Stéphanie

La musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC) et le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Metz : une belle histoire commence...

Certains de nos musiciens sont très actifs dans la région musicale de Metz et représentent notamment notre profession au CRR de Metz où ils finissent leurs cursus d'études musicales.

Notre volonté étant de renforcer ce lien déjà existant, nous sommes allés à la rencontre de Monsieur STROESSER, directeur de l'établissement.

Celui-ci nous fit très bon accueil et fut séduit par l'idée d'un partenariat à créer entre nos deux entités.

Pour initier ce projet progressivement, 5 musiciens de la M-ABC se sont rendus à la répétition de l'orchestre du 2^e cycle, dirigé par Madame DOMINSKY afin d'apporter leurs précieux conseils aux élèves pendant la répétition et d'apporter ainsi une plus-value certaine au travail effectuée par Madame le chef de musique.



La Musique de l'Arme Blindée Cavalerie au service de la pédagogie...

Depuis 2019, les trompettistes de la M-ABC prennent en charge l'instruction d'un Militaire du Rang du 3^e Régiment de Hussards.

Après une audition permettant de constater si l'instrumentiste possède les prérequis nécessaires à sa formation, le chef de pupitre organise des séances de travail régulières afin de lui apprendre les sonneries réglementaires et la technique des instruments d'ordonnance (dans ce cas précis, la trompette de cavalerie).

Cette expérience va se réitérer prochainement à la demande du chef de corps du 19^e régiment du génie à Besançon qui souhaite également former certains de ses militaires du rang au clairon.

A la M-ABC, on peut le dire, ils sont à bonne école !

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (1/2) Le Gymnase militaire

Texte : LTN © Thierry

Docteur en Histoire

Le Gymnase musical militaire et la formation des musiciens par l'armée.

Entre 1836 et 1856, l'armée a tenté de former ses musiciens. Depuis le XVIII^e siècle, la demande de musique est pressante dans la population et c'est à l'armée qu'il revient d'organiser des orchestres. La période correspond à la mise au point puis l'adoption de l'orchestre d'Adolphe SAX. La Révolution avait désorganisé la formation des musiciens, auparavant assurée par les maîtrises des églises. La création du Conservatoire fournissait un modèle, mais était loin de pouvoir répondre à la demande de musiciens expérimentés, privilégiant l'orchestre à cordes et l'art lyrique. Dans ce contexte est créé le Gymnase musical militaire¹.

La création du Gymnase s'inscrit dans la réforme plus générale des Musiques militaires, car pour améliorer les orchestres, il faut commencer par former des chefs de musique², certains chefs de corps demandant la dissolution de leur Musique devant la faiblesse de leur niveau. Le 22 mars 1836,³ la direction du Gymnase est confiée à Frédéric BERR, professeur de clarinette au Conservatoire.

Un musicien de chaque régiment d'infanterie doit passer deux années au Gymnase. La formation ne s'adresse donc pas aux débutants, mais aux musiciens maîtrisant déjà leur instrument. Les formations sont assurées par d'excellents professeurs issus du Conservatoire (ARBAN, COKKEN, DAUVERNE, DIEPPO, KLOSE) et des instrumentistes réputés (CAUSSINUS, FORESTIER, KRESSER, PAULUS, VERROUST). Le Gymnase forme des trompettes d'ordonnance et dispense des cours de chant.

En 1841, l'armée lance l'enseignement de la musique dans les corps de troupe⁴ par la méthode Wilhem⁵. C'est aussi la période où elle ouvre des cours d'alphabétisation (en 1842, 81 % des soldats ne savent ni lire ni écrire). Face aux besoins, un projet sans suite de 1845 envisage de former les trois mille cinq cents enfants de troupe dans des gymnases musicaux de province dirigés par d'anciens chefs de musique⁶.

Publiés aux *Journal militaire officiel* chaque année, les bilans positifs indiquent néanmoins que la formation ne suffit pas à répondre aux besoins des orchestres. Le décret du 26 août 1854⁶ établit un concours pour la nomination des chefs de Musique. Le premier est ouvert en 1855 et va être renouvelé chaque année. Il anticipe sur la fermeture du Gymnase en 1856. La même année des classes militaires sont ouvertes au Conservatoire national de musique. Elles seront fermées en 1870. Plusieurs raisons expliquent cet échec. Tout d'abord la confusion des répertoires. La formation de trompettes d'ordonnance et de chanteurs sort du cadre de la musique d'harmonie. Ensuite l'absence de programme, la respectée *Revue et gazette musicale* le relève en 1848⁷, elle est liée au refus d'accepter la réforme des orchestres de 1845. En effet, le directeur du Gymnase, CARAFA, en est un farouche opposant, mais il a été nommé à la direction du Gymnase en 1838, avant qu'il soit question des instruments de SAX.

1/ La principale source d'information réside dans le JMO, car il n'existe quasiment pas de documentation au SHD ni à la BnF et les cartons référencés sous ce nom aux Archives nationales ne contiennent que quelques correspondances et plusieurs des registres appartiennent en réalité au Conservatoire.

Pieters, Francis, « The Gymnase Musical Militaire, a 19th Century Military Music Conservatory », dans *WASBE World*, pp. 20-26.

2/Kastner, *Manuel...*, op. cit. p. 223.

3/Cette décision ne figure pas au JMO.

4/JMO, 1841. Note ministérielle du 31 décembre, 2^e semestre, p. 451.

5/La méthode venait d'être mise au programme de toutes les écoles de France par le ministre de Salvandy.

6/JMO, 1854. Décret du 26 août, 2^e semestre, p. 284.

7/Deschamps, Ernest, RGMP, n° 40, 1^{er} octobre 1848, p. 305.

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI (2/2) Le Gymnase militaire

En toute logique, les programmes auraient dû prendre en compte la nouvelle organisation et faire évoluer l'enseignement en conséquence. Ainsi les nouveaux instruments introduits par la réforme de 1845 ne sont pas enseignés au Gymnase, alors même que plusieurs de ses professeurs publient des méthodes. La fin du Gymnase est inscrite dans l'incapacité à résoudre ce conflit. L'armée adopte des instruments et une organisation des orchestres, tout en laissant la formation des musiciens à un des principaux adversaires de sa réforme.

Pendant la révolution de 1848, la direction et les élèves du Gymnase s'engagent en faveur de la République et des idées progressistes, alors qu'ils font le choix, particulièrement la direction, du conservatisme instrumental. Les facteurs d'instruments représentant un électorat ouvrier important, la II^e République opte pour le conservatisme musical, ne saisissant pas l'opportunité de profiter de l'outil de communication que représentent ces orchestres de plein air. Dès 1848, la question de la suppression du Gymnase était évoquée⁸. Le Second Empire généralise définitivement l'orchestre de SAX en 1852, puis 1854. Il ne faudrait pas y voir des considérations politiques. L'orchestre et les instruments de SAX apportent une solution définitive à l'exécution de la musique en plein air. Ses instruments sont distingués dans les expositions internationales et l'organisation de sa formation va servir de modèle en Europe, puis dans le monde entier.

Cette mise en place correspond à la suppression du Gymnase, à la réorganisation des orchestres et à la création d'un statut pour les musiciens.

Face aux besoins et à l'émulation créée par le développement des orchestres civils, l'armée poursuit son objectif de former des musiciens en créant les écoles de musique régimentaires par un arrêté ministériel le 12 avril 1861⁹. En 1862, un classement des chefs de musique est effectué à partir de leurs compositions ou arrangements pour musiques militaires¹⁰. A partir de la réforme de 1872, les Musiques d'infanterie comptent 38 musiciens, plus le chef et le sous-chef, renforcées des 24 élèves leur effectif est de 64. S'affranchissant les limites réglementaires, certains chefs, comme Louis BLEMANT, se lancent dans la transformation des instrumentistes d'ordonnance en musiciens d'harmonie. Dans la cavalerie, on voit revenir des timbales dans les défilés et la Légion se dote d'un orchestre à cordes en 1887.

Les chefs de musique deviennent les rouages d'un énorme appareil musical. Les formations sont occasionnellement regroupées pour constituer d'extraordinaires orchestres-monstres comme il n'en a jamais existé auparavant.

Les textes n'ont jamais précisé la mission culturelle confiée à l'armée. Car pourquoi l'armée dont la mission est la défense des intérêts nationaux et de ses ressortissants doit elle, en plus, assumer un rôle musical ? Mais la question ne se pose pas, n'a d'ailleurs jamais fait l'objet de débat, et tous les pays procèdent de même, soulignant le rôle vital de la musique et des orchestres militaires dans la culture des nations.

8/ *Revue et gazette musicale de Paris*, 1^{er} octobre 1848, n° 40, p. 305

9/JMO, 1861, 1^{er} semestre, p. 276.

10/SHD 1M 2016, 19-28.

Concours et concerts monstres (1/2)

Texte : LTN © Thierry

Docteur en Histoire

A partir de la Restauration, les progrès de la facture instrumentale et des orchestres militaires vont permettre l'organisation de concours et d'énormes concerts militaires très prisés des populations. Pour la première fois dans l'histoire, les orchestres militaires **démocratisent l'écoute de la musique**.

Les concerts pour la population n'existent pas au XVIII^e siècle. Parfaitement conscients de l'importance de la musique, les révolutionnaires vont organiser de grandes festivités pour séduire les foules. Malgré les moyens déployés, ils échouent à faire entendre de la musique en plein air, faute d'instruments. Pour y pallier, au camp de Boulogne le 16 août 1804, Bonaparte fait battre plus de 2000 tambours pour la cérémonie de remise des Légions d'honneur. Jamais une batterie aussi nombreuse n'avait été réunie.

Il faut attendre 1827 et la réorganisation des orchestres militaires pour voir la tenue du premier concours sur les bassins de La Villette. Le succès conduit à renouveler l'événement pendant 15 ans. En 1829, le Festival du Nord à Lille réunit une grande harmonie militaire de 400 musiciens. Précédant les cafés-concerts, dans les années 1830 des cafés-jardins sont ouverts et en 1833 Wilhem fonde le mouvement orphéonique (près de 600 000 choristes en 1898).

Traduisant cette demande impérieuse de musique, les effectifs des orchestres dans les concerts ne cessent de croître : 230 musiciens, avec 300 chanteurs, pour l'anniversaire des Trois Glorieuses en 1833 sur le Champ-de-Mars¹ ; 600 musiciens pour l'anniversaire de la révolution de 1830, en 1834 à Bruxelles ; 1000 musiciens et 200 tambours, le 8 mai 1838 à Berlin pour la visite de Nicolas I^{er}². Une course au gigantisme est ouverte.

En juillet 1840, pour fêter le 10^e anniversaire des Trois Glorieuses, le ministère de l'Intérieur commande à Hector BERLIOZ la *Symphonie funèbre et triomphale*. Le compositeur juge son exécution décevante, mais WAGNER est enthousiaste. Ainsi les plus grands compositeurs sont à l'avant-garde des innovations et les autorités politiques veulent leur donner les moyens d'améliorer cet outil de communication que sont les orchestres militaires. La même année, le 15 décembre, le Retour des cendres de Napoléon déploie plus de 750 musiciens des orchestres de l'armée et de la Garde nationale du pont de Neuilly aux Invalides.

En 1843, BERLIOZ décrit la composition d'un « orchestre monumental » de 827 exécutants, dans son *Traité d'orchestration*³. L'année suivante, il dirige un concert avec 950 musiciens pour le Festival de l'Industrie à Paris, « la plus grande fête musicale qui ait jamais eu lieu en Europe⁴ ». C'est le premier des concerts monstres. Les progrès de la technologie font entrer la musique dans l'ère des foules.

En 1845, l'armée adopte officiellement les instruments conçus par SAX. Elle adopte aussi en 1845 un diapason et un métronome⁵. L'orchestre militaire français devient un modèle pour l'Europe, permettant à la France de prendre une véritable revanche culturelle, trente ans après Waterloo (Kneller Hall n'est créée qu'en 1857). Cette organisation est confirmée par les décrets de 1854 et 1855. Dorénavant tous les orchestres peuvent facilement jouer ensemble.

¹ Kastner, *Manuel de musique militaire*, p. 318.

² Brenet, *Histoire de la musique militaire*, p. 95. Bernhard Höfele, *Kleine Geschichte des Militärmusik-Festivals in Deutschland*, Books on Demand, 2008, p. 22.

³ *Traité d'instrumentation et d'orchestration*, 1843.

⁴ Correspondance générale de Berlioz, n° 919. Source : <http://www.hberlioz.com/Paris/BerliozParisF.html>

⁵ JMO, 1845, 2^e semestre, p. 197.

Concours et concerts monstres (2/2)

Après la standardisation de l'armement opérée dès la fin du XVIII^e siècle, la normalisation des orchestres militaires est achevée⁶.

Dès lors, les concerts monstres s'enchainent : juillet 1846, sur l'hippodrome de l'Étoile, festival de musique militaire avec 1700 musiciens⁷; juin 1847, festival militaire au Cirque des Champs-Élysées, avec quatre cents choristes et quatre cents musiciens ; mai 1852, remise des aigles sur le Champ-de-Mars avec 1500 musiciens militaires⁸ dirigés par le compositeur Adolphe ADAM, et renforcés par quatorze musiciens de l'Opéra avec des sax-tubas sous la direction de SAX ; en 1855, Exposition universelle de Paris, pour la cérémonie de distribution des récompenses, 1200 musiciens sont réunis sous la direction de BERLIOZ. Le compositeur utilise un métronome électrique.

Pour l'Exposition universelle de 1867 à Paris, est organisé le premier concours international de musiques militaires. Il est présidé par le ministre de la Guerre, le général MELLINET, qui constate : « *De grands progrès ont été accomplis depuis quelques années dans l'organisation des musiques militaires européennes, et les orchestres de régiment sont aujourd'hui, sous le rapport de l'habileté des exécutants, les dignes rivaux des orchestres symphoniques.* »⁹

En 1889 pour l'Exposition universelle de Paris, 1200 musiciens sont dirigés par WETTGE, le chef de la musique de la Garde que son statut inadapté assimile toujours à un sous-lieutenant (!). Toutes proportions gardées, les orchestres s'organisent comme sont assemblés les éléments préfabriqués de la Tour Eiffel, constituant un orchestre-monstre qui n'a plus besoin que d'un sous-lieutenant pour fonctionner.

L'énorme effort d'organisation des orchestres de plein air engagé par l'armée dès la Restauration et poursuivi par tous les régimes voit son aboutissement dans le formidable développement des formations civiles à partir de 1865 (7000 en 1899). Avec 400 orchestres, l'armée sert de modèle avec sobriété¹⁰. Elle forme les musiciens et entretient le répertoire.

La mission principale de l'armée est la défense du territoire. Malgré la complexité de la tâche, elle a géré avec succès un rôle culturel pour administrer le plus grand orchestre de tous les temps. En effet, il ne s'agit pas seulement de l'addition de toutes les formations, mais bien d'un seul et unique grand orchestre militaire. Les différentes formations ne sont que les rouages d'une immense mécanique musicale capable de produire des concerts sur les places de toutes les grandes villes du territoire de la métropole et de son empire colonial.

L'armée est seule capable d'offrir cette armature culturelle. Elle illustre la symbiose entre les formations et les musiciens civils et militaires autour d'un même répertoire, autour d'une même identité musicale collective. Au-delà des clivages politiques et des changements de régimes du XIX^e siècle, la Belle Époque coïncide avec une période de stabilisation des institutions. La musique de plein air et les orchestres militaires y ont apporté une contribution sous-estimée, d'autant plus qu'elle a eu un rayonnement dans tout l'empire colonial et participé au pouvoir de séduction de la civilisation européenne à travers toute la planète.

L'Orchestre militaire français, éd. Feuilles, 2019

⁶ Estimbre, Guy et Madeul, François, *Les Fanfares en France : vers une instrumentalisation standardisée, 1845 – 1889*. Actes du colloque Paris : un laboratoire d'idées facture et répertoire des cuivres entre 1840 et 1930

Cité de la Musique / Historic Brass society – 29 juin/1^{er} juillet 2007.

⁷ Kastner, op. cit. p. 322.

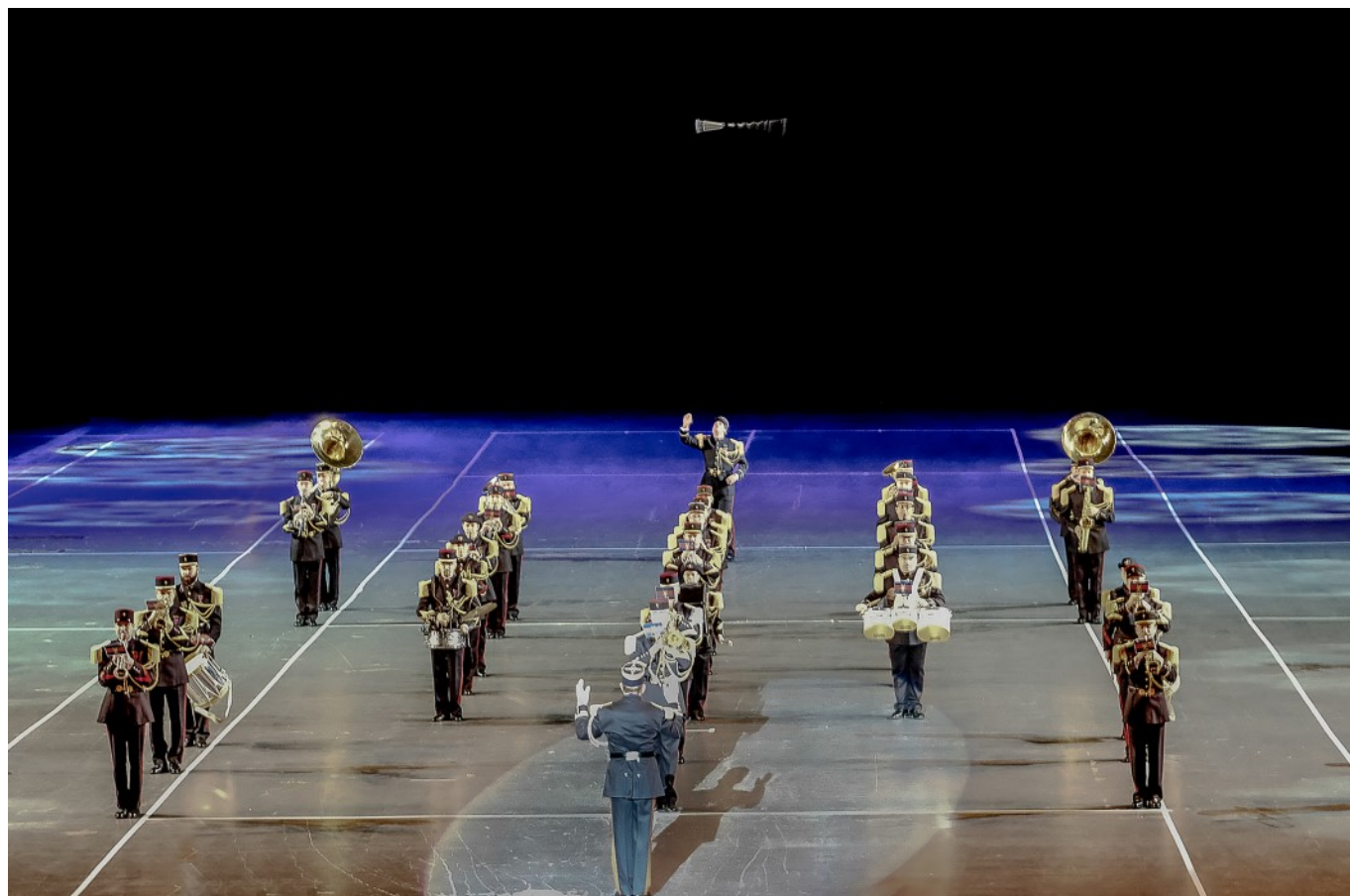
⁸ Neukomm, Edmond, *Histoire de la musique militaire*, Paris, 1889, pp. 112-114.

⁹ SHD, 1M 2016.

¹⁰ Cambon, Jérôme, « De l'influence des musiques régimentaires sur les sociétés instrumentales civiles sous la Troisième République (1870-1917), l'exemple angevin », dans *Revue historique des armées*, n° 279, 2^e trimestre 2015.

Musique des Troupes de marines (M-TDM)

Texte : ADC François et ADJ Delphine



Pas de Brexit pour la Musique des Troupes de Marine !

Du 22 au 25 novembre 2019 , la Musique des Troupes de Marine était en Angleterre afin de participer au Tattoo de Birmingham.

L'orchestre a ainsi représenté la France durant ces 2 jours de festival en exécutant une parade tirée au cordeau .

Mêlant un répertoire moderne et dynamique ponctué d'œuvres plus traditionnelles, l'orchestre a mis à l'honneur la chanson française qui a fait battre les cœurs des spectateurs.

Aux côtés de nombreuses formations venues de part le monde (Pologne, Écosse, États Unis et diverses formations anglaises), la Musique des Troupes de Marine s'est présentée 2 fois devant une salle comble de 10000 spectateurs qui nous firent un triomphe !

Musique de l'Artillerie (M-ART)

Texte : ADC Jean-Noël



La Musique de l'Artillerie à Sydney !

Dans la continuité du Tattoo d'EDINBURGH de l'été 2019, la Musique de l'Artillerie a été désignée pour participer à la déclinaison australienne du festival « *The Royal Edinburgh Military in Sydney* » du 10 au 23 octobre 2019.

Lors de cet engagement hors norme tant humainement que géographiquement, la Musique de l'Artillerie a représenté la France avec prestige au milieu des formations venues du monde entier : Australie bien sûr, mais aussi Royaume Uni, Suisse, Inde, Papouasie Nouvelle Guinée, Îles Fidji, Nouvelle Zélande, etc.

Ce spectacle, intitulé « *At all points of the compass* » (Aux quatre points cardinaux), et par conséquent articulé comme en cadran de boussole, faisait enchaîner dans une organisation millimétrée les différents orchestres de nos confrères militaires, au milieu desquels intervenait également un excellent mélange de chants et danses traditionnels aborigènes.

Dans le mythique ANZ Stadium de SYDNEY, les 40 000 personnes réunies chaque soir pour quatre représentations titanesques, ont eu l'occasion d'apprécier un spectacle de grande qualité. A cette même occasion, **le record du monde d'intervenants simultanés lors du final a été établi avec près de 1600 participants**, réunissant musiciens, chanteurs, danseurs et militaires en armes.

Sur la pelouse du stade, au milieu duquel on avait pour l'occasion construit une fidèle reproduction du château d'EDINBURGH, la Musique de l'Artillerie a proposé une prestation qualitative et rigoureuse, avec le concours des chœurs, du Stage Band ainsi que des 100 danseuses du festival pour le French Cancan final.

Le public et la production n'ont pas tari d'éloges sur les prestations de la Musique française et, par leurs chaleureux applaudissements, ont largement récompensé notre implication, venant clôturer six mois de travail de la M-ART, renforcée pour l'occasion par une douzaine de musiciens des formations du COMMAT. Que ces derniers soient encore remerciés pour leur talent et leur bonne humeur, ainsi que leurs chefs de Musique respectifs pour l'aide qu'ils nous ont apportée, en dépit des contraintes de chaque formation.

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC) (1/2)

Texte : CM2 Stéphanie

La Musique de l'Arme Blindée Cavalerie à Nanchang

La Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC) a été choisie pour représenter la France lors du 6^e Tattoo militaire international de Nanchang (Chine) du 2 au 6 Novembre 2019. Depuis 2009, ce festival a lieu tous les 2 ans.

Cet événement était particulièrement important et s'inscrivait dans un contexte historique particulier. La république populaire de Chine fêtait ses 70 ans, Nanchang étant le siège de l'armée de libération où commença la révolution communiste.



C'est avec une grande fierté que la M-ABC, a vécu dans un premier temps la cérémonie d'ouverture du festival au monument des martyrs : moment grandiose réunissant toutes les musiques invitées comme la Croatie, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, l'Ecosse, la Colombie, Singapour, l'Irlande, l'Egypte, les musiques des trois armées chinoises (terre, air et mer) ... et bien sûr, la France.

Cette cérémonie fut suivie d'un grand défilé dans les rues de Nanchang où le public, venu en masse, a particulièrement acclamé la musique française.

Au cours de ce déplacement, la M-ABC s'est rendue à l'université de Jiangxi où elle a présenté, dans un premier temps, une évolution dynamique, show conçu et réalisé par l'adjudant D. tambour major de la musique. La Musique a interprété un répertoire de musique française varié, de *France Gall* à *Daft Punk* en passant par la valse extraite du film « *Amélie Poulain* ». Une dédicace particulière de l'adjudant Audrey fut d'ajouter, au cours de la prestation, son arrangement de la chanson « *love song on a tea mountain* » de Yang Yu Ying, chanteuse renommée et née à Nanchang. Ce clin d'œil musical a surpris et ému le public.

Un concert basé sur des musiques françaises, dirigé par le Chef de musique de 2^e classe Stéphanie, chef de détachement pour cet engagement opérationnel international a conclu la prestation à l'université. L'ouverture de « *Carmen* », « *Orphée aux enfers* » (avec son célèbre Galop infernal ou « french cancan »), « *Méditerranée* » ou encore le medley de chansons françaises « *Paris Montmartre* » ont conquis le public.

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC) (2/2)

Ce répertoire a apporté une certaine fraîcheur, une légèreté et surtout une élégance à la française plébiscitées par l'auditoire. Mais, le clou du spectacle fut incontestablement le « show tambours », adapté par le CC1 P. mettant en valeur le tambour français, dans une mise en scène son et lumière arborant les couleurs nationales. A partir du 4 novembre et ce, pendant trois jours, se sont déroulées les prestations dans le centre international des sports de Nanchang. Ainsi chaque Musique a pu montrer son savoir-faire en terme de parade. Le spectacle se terminait par un final exceptionnel rassemblant toutes les formations sous la baguette d'un maestro chinois. Ce fût l'occasion de jouer l'hymne chinois, l'hymne européen, l'hymne du festival ou encore la célèbre « *Marche de Radeztky* » de Johann STRAUSS et ce dans un esprit de paix et de fête.



Show Tambours



Parallèlement fut organisé un show à la résidence princière de Nanchang (le Tengwang pavillon) ; ce fut alors l'occasion de nombreux échanges avec la population et les radios locales et l'opportunité d'une visite du lieu.

Le 6 novembre, dernier jour du festival, la cérémonie revêtit un caractère particulier : les formations échangeaient des présents en signe de respect et d'amitié. L'ambiance était festive et chaleureuse.

Accueillie dans d'excellentes conditions, la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie est honorée d'avoir pu représenter dignement à la fois la France et l'armée de Terre.

Musique des Parachutistes (M-PARA) (1/2)

Texte : Adjudant (TA) Olivier

C'est la Bérézina pour la musique des parachutistes



Le chef de musique principal Philippe B. avec le chef de la musique Biélorusse

En effet, la formation musicale toulousaine était en engagement musical du 21 au 25 novembre 2019 en Biélorussie afin de participer aux commémorations de la bataille de la Bérézina. Bien loin de la douceur climatique du sud-ouest de la France, l'orchestre, tout au long du week-end, a animé les cérémonies en interprétant un répertoire de musiques et marches historiques redécouvertes et recrées spécialement pour cette occasion.

Cette année, le 207^e anniversaire de la traversée revêt un relief particulier.

Pour la première fois, plusieurs dizaines de nageurs venus d'Europe ont participé, le 23 novembre, à la traversée du fleuve à la nage en souvenir de l'héroïsme des pontonniers de Napoléon.

Bref rappel historique néanmoins !

La bataille de la Bérézina ou passage de la Bérézina ou bataille de Borisov eut lieu du 26 au 29 novembre 1812 aux alentours de la ville de Borisov (dans l'actuelle Biélorussie) entre l'armée française de Napoléon 1^{er} et les armées russes de Koutouzov, de Wittgenstein et de Tchitchagov durant la retraite de Russie qui marque la fin de la campagne de 1812.

Afin de permettre à la Grande Armée de franchir le fleuve et de poursuivre sa retraite vers Vilnius, les pontonniers napoléoniens se sacrifièrent - dans des conditions climatiques terribles - pour construire 2 ponts sur la Bérézina. Presque tous périrent des conséquences de leur immersion dans l'eau glacée (Novembre 1812 !).

Grace à leur exploit, la Grande Armée fut sauvée de l'encerclement final en traversant le fleuve. Cette commémoration était organisée par le Raiispolkom de Borisov et l'ambassade de France en Biélorussie, en association avec les comités historiques de reconstituteurs de Biélorussie et la Fédération Biélorusse de Natation en eaux froides.

Rassurez-vous ! Tous les musiciens de la M-PARA ne se sont pas jetés à l'eau mais l'orchestre a tenu son rôle de représentant des troupes aéroportées, de l'armée de Terre française et gardien du cérémonial militaire en animant avec professionnalisme – malgré le froid – ces 207^e commémorations.

Musique des Parachutistes (M-PARA) (2/2)



La Musique des parachutistes en Biélorussie

La M-PARA s'est également produite le vendredi 22 novembre au Palais de la culture de Borisov, lors d'un concert d'ouverture en interprétant des airs de musique française (de la variété mais aussi airs traditionnels issus du répertoire 1^{er} Empire).

Le week-end fut consacré aux reconstitutions diverses (parade des reconstructeurs, traversée à la nage, reconstitution de la bataille) et cérémonies commémoratives aux différents monuments du champ de Brily et au cimetière français de Studiendka, le tout animé par la M-PARA.



Concert dans le Palais de la culture de Borisov

Musique des Parachutistes (M-PARA)



Concert du Gouverneur Militaire de Marseille

Si le 14 février reste la date des amoureux pour certains, sous l'œil bienveillant de Cupidon, d'autres ont eu l'occasion de fêter leur amour de la musique – qui sait – en participant à un concert caritatif au Dôme de Marseille. En effet, c'était la date choisie par le Gouverneur Militaire de Marseille pour organiser un concert au profit des soldats blessés et des familles endeuillées par la perte d'un proche au combat (CABAT). Pour cette 2^e édition, le Dôme – salle emblématique de la cité phocéenne – a accueilli la M-PARA qui a partagé la scène avec « Les Petits Chanteurs de la Major ».



Musique des Transmissions (M-TRS)

Texte : SGT Geoffroy

Retour sur les moments forts de la Musique des Transmissions.

Après une fin de tournée «Unisson 2019» des plus chargées sur le thème des "Terres de Légendes" avec 5 concerts au mois de novembre dans des salles magnifiques comme l'opéra de Tours ou encore le grand théâtre d'Angers, et un au mois de décembre à Flers, la Musique des Transmissions a conclu sa série 2019 le 10 décembre avec le concert pour l'ANFEM (Association Nationale des Femmes de Militaires)



Suite à cette belle saison musicale, la M-TRS s'est retrouvée pour des moments de cohésion avec tout d'abord une sortie au club de karting de Rennes où les musiciens se sont affrontés en équipe dans une course des plus folles sous un temps bien évidemment breton.

Les musiciens avant de partir en permissions de fin d'année ont également pu profiter d'un repas pour fêter la Sainte Cécile et Noël approchant. Ces moments ont permis aux musiciens de se retrouver et de resserrer les liens de cohésion si importants au résultat musical final.

Au retour de permissions, nous avons participé à la présentation du nouveau thème de la tournée Unisson 2020 intitulé "Les 4 Eléments" qui a eu lieu le 15 janvier 2020 en présence du général de corps d'armée PARLANTI, officier général de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest. Lors de cette présentation, un chèque de 67 340 € représentant les dons des différents partenaires et du public lors de la tournée 2019, a été remis au général.

Ces fonds ont été intégralement reversés à Terre Fraternité, l'ADOSM et la FOSA qui œuvrent pour le bien des militaires blessés et des familles endeuillées



Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Texte : CM2 Stéphanie

La musique de l'Arme Blindée sur les ondes...

La musique de l'Arme Blindée Cavalerie a été invitée à Bergerac le 13 février 2020 par Madame Arlette BERNEDE sur les ondes de radio Orion afin de participer à l'émission « hommage aux Musiques militaires ».

Ce fut l'occasion, pour le chef de Musique de 2^e classe Stéphanie et l'adjudant Audrey, tambour-major, d'évoquer divers sujets comme le recrutement, l'organisation d'une Musique militaire, l'histoire de la musique ou encore la féminisation dans l'armée et les futurs projets de la M-ABC.



Le répertoire original (M-ABC)

Texte : CM2 Stéphanie

S'il est une chose qui a frappé les auditeurs lors du concert à Rodemack le 7 Mars dernier, c'est la densité du programme qu'a offert la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie. Dense, il l'a été dans le registre du plaisir et des émotions partagées, mais aussi de par l'acuité technique et la rigueur qu'il demandait aux exécutants à chaque instant.

L'*Ouverture to Candide* de **Leonard BERNSTEIN**, par exemple, a sollicité toute la concentration de l'orchestre. L'exécution de la bande originale du film *Catch me if you can*, signée **John WILLIAMS**, a requis elle aussi un grand niveau d'habileté de la part de nos musiciens.

Mais la pièce qui s'est réellement imposée comme l'élément central de notre programme, aussi bien quant à la puissance qu'elle dégage qu'à l'investissement qu'elle demande, était sans conteste ***A Weekend in New York*** de **Philip SPARKE**.

Il faut dire que le compositeur anglais âgé aujourd'hui de 69 ans est plutôt un habitué des œuvres très exigeantes, que ce soit dans le répertoire de de musique d'harmonie ou bien celui du brass band.

Chaque bois se souvient avec affliction des heures qu'il a passées à répéter le début de la pièce *l'Année du Dragon*, et chaque cuivre parle de sa *partita for band* avec un révérence teintée d'appréhension.

Ce n'est donc pas un hasard si les pièces de cet ancien élève du Royal College of Music de Londres sont régulièrement demandées dans les plus grands concours d'orchestre internationaux. *A Weekend in New York* ne fait pas exception à la règle. Véloce, technique, elle l'est. Mais la difficulté se situe ailleurs... **Philip SPARKE** a voulu rendre dans sa musique toute la fascination qu'exerce la "Big Apple" sur lui, qui habite de l'autre côté de l'Atlantique. Chaque impression qu'il veut souligner doit être restituée à l'auditoire avec netteté et précision : son impatience initiale en arrivant à Manhattan, la désinvolture d'un air de blues, puis l'ambiance trépidante des rues de New York, qui laisse place aux effluves musicales émanant d'un club de jazz dont les portes sont restées ouvertes et qui se répandent dans la rue. Car c'est bien là l'essence de la pièce de **Philip SPARKE** : une succession d'instantanés sonores que l'auteur a voulu partager avec le public et dont nous devons être les intermédiaires. Créatifs, ingénieux, sagaces et en même temps fidèles et respectueux.



Outre le fait qu'à travers son œuvre, le compositeur offre à notre formation des occasions de réaliser de véritables défis, ce qui a déterminé notre choix sur cette pièce, est également le fait que l'auteur, toujours actif et dynamique, soit ancré dans le présent et participe au renouvellement de notre répertoire. C'est pourquoi dans notre programmation future, nous mettrons un point d'honneur à faire découvrir au public d'autres compositeurs exigeants et bien vivants comme par exemple : **Jose Alberto PINA**, avec *Pompeii*, **Alexandre KOSMICKI**, avec *Danse satanique*, **James BARNES**, avec *Symphonic overture*, **Oscar NAVARRO**, avec *Libertadores*.

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Texte : CM2 Stéphanie

Metz rencontre Munster : Alsace et Lorraine à l'unisson

Suite à une session d'orchestre organisée par « Cadence ¹ » en Alsace, le chef de Musique de 2^e classe Stéphanie a eu la chance de rencontrer Madame Eliane WARTH, directrice de l'Ecole de musique de Munster et chef de chœur et messieurs **Sylvain MARCHAL**, compositeur et auteur et **Quentin BUSSMAN**, conseiller artistique de « Cadence » et chef d'orchestre.

La particularité de cette belle rencontre s'est articulée autour d'un exceptionnel fond d'archives musicales retrouvé à l'école de musique de Münster. Issu d'une famille d'industriels du XIX^e siècle, les HARTMANN qui ont su développer et défendre la culture musicale de leur époque, ce fond est d'une richesse incroyable et permet de découvrir ou de redécouvrir des compositeurs peu connus comme **J. E BRANDL**, **F.DOTZAUER**, **J.FIALA**, **F.R. GEBAUER** ou encore **A.E. SCHAEFER**. Ces partitions, pour la plupart inédites, sont en cours de restitution et de création.

La M-ABC met un point d'honneur à participer à la découverte de ce patrimoine musical et à défendre la musique héritée du Grand Est et alentours.

La première ébauche de cette aventure musicale aurait eu lieu le 13 mars 2020 à Haguenau lors du concert organisé pour les 75 ans de la libération de la ville ; à cette occasion, le quintette de cuivres de la M-ABC aurait joué une œuvre d'**A.E. SCHAEFER**, « *Fränzosischen Zapfensreich* » (couvre-feu) composée à Haguenau en 1846 (?) pour une cérémonie militaire d'adieu.



Le répertoire original pour ensemble à vent (M-INF)

Texte : SCH Delphine

La musique de l'infanterie en sol mineur

La M-INF a pris l'habitude d'insérer dans ses programmes de concert des pièces très exigeantes pour la plupart issues du répertoire original pour brass band et jouées lors des plus prestigieux concours, comme *Music of the spheres* et *Raveling Unraveling* de **Philip SPARKE**, *Extreme Make-Over* de **Johan de MEIJ**, *On the shoulders of Giants* de **Peter GRAHAM**, ou encore *Dove descending* de **Philip WILBY**. Mais lors du dernier concert de gala, le 25 octobre dernier au théâtre Sébastopol de Lille, elle a eu l'immense honneur de jouer ***Fraternity***.

Toutes ces pièces sont d'un niveau technique très élevé mais *Fraternity* est très particulière pour la M-INF. En effet, cette dernière a été composée par **Thierry DELERUYELLE**, jeune compositeur connu aujourd'hui à l'échelle mondiale et plus particulièrement de la région Hauts de France dont il est natif, et de notre musique car il a déjà composé plusieurs pièces pour celle-ci et notamment la marche de l'Infanterie.

De plus, cette pièce très descriptive raconte l'une des plus grandes tragédies de notre région: la terrible catastrophe minière de Courrières en 1906, la plus importante d'Europe, et la deuxième plus importante de l'histoire mondiale. Nous nous retrouvons dès le début dans l'ambiance fraternelle des corons où vivent à l'époque les mineurs et leurs familles. On est au cœur de l'hiver, il fait un froid glacial et les mineurs rejoignent la mine en cortège. Ils descendent et le travail commence, mais ce jour-là tout ne se passe pas comme d'habitude. Soudain, une énorme explosion, un souffle de poussières de charbon puis les flammes qui ravagent 110 kilomètres de galeries en quelques secondes. 1164 mineurs se retrouvent piégés et la remontée est quasiment impossible car tout est détruit. La catastrophe aura fait 1099 victimes dont 290 enfants âgés de 12 à 18 ans.

Cette pièce a été écrite pour le championnat européen de brass bands qui s'est déroulé à Lille en 2016, concours prestigieux annuel durant lequel les plus grands brass bands d'Europe viennent se mesurer, et s'est vue imposée en 2017 au plus célèbre concours de brass bands : le British Open.



Le répertoire original pour orchestre d'harmonie (M-ART)

Texte : CMP Laurent

**A BRUSSELS REQUIEM****Bert APPERMONT**

Compositeur belge né en 1973, **Bert APPERMONT** étudie au Lemmens Institut de Louvain, notamment la composition auprès de **Jan VAN DER ROOST**. Plus spécialement attiré par les ensembles à vent (principalement brass band et orchestre d'harmonie), il a écrit une cinquantaine d'œuvres très variées qui sont désormais jouées dans le monde entier, aussi bien par les orchestres les plus prestigieux que les sociétés musicales les plus modestes.

A Brussels Requiem

Tout comme les attaques terroristes à Paris et à Nice, les attaques du 22 mars 2016 à Bruxelles ont mené à l'indignation, l'angoisse et l'incompréhension. Très touché par ces événements, le compositeur a été inspiré pour écrire son œuvre **A Brussels Requiem** commande du *Brass Band Oberösterreich* pour le Championnat autrichien de brass band en 2017. L'œuvre a été ensuite transcrite par l'auteur pour orchestre d'harmonie. Œuvre de grande virtuosité, tant dans cette version qu'en brass band, **A Brussels Requiem** a été imposé dans divers concours internationaux, notamment le British Open 2018. Le compositeur s'exprime ainsi sur son œuvre :

« Je ne désirais pas décrire en musique ce qui s'est passé à Bruxelles. Je voulais plutôt exprimer certaines émotions ressenties suite à ces actes de terrorisme, en particulier la peur, le deuil, la colère et l'impuissance, mais aussi l'espoir et la foi en un autre monde. J'aspirais aussi à rendre hommage à toutes les victimes par une œuvre digne d'une commémoration solennelle. Ainsi, j'ai eu recours à la comptine française « Au clair de la lune » comme fil conducteur ».

L'œuvre composée de quatre parties enchaînées dure 17 minutes environ.

« *Innocence* » : L'œuvre débute par une simple mélodie orchestrée dans un esprit de piano jouet qui fait ressortir sa pureté et son innocence. La berceuse *Au Clair de la lune* apparaît pour la première fois dans une harmonisation très douce et peu habituelle.

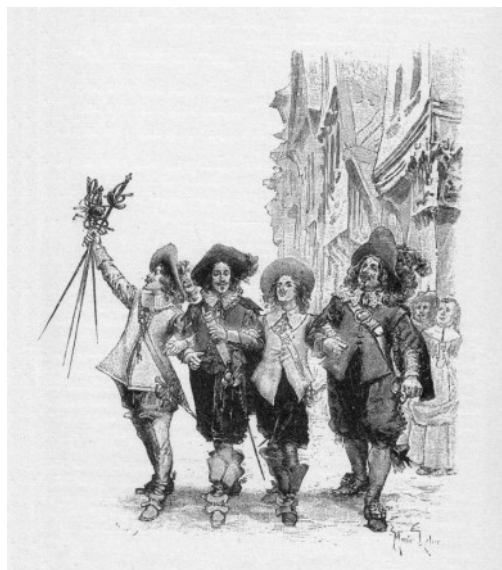
« *In cold blood* » (*De sang-froid*) : La berceuse est subitement démolie par des rafales de notes répétées aux cuivres. L'orchestre tout entier décrit un mouvement très agité, dans une atmosphère oppressante et une rythmique délibérément sauvage et déchaînée. Cette partie se termine par la berceuse en mode mineur, dans un caractère recueilli.

« *In Memoriam – We shall rise again* » (*Nous nous relèverons*) : Le thème de la berceuse est joué dans une atmosphère funèbre, avant qu'un thème très chanté et expressif n'apparaisse, symbolisant l'espoir d'un jour nouveau.

« *A new day* » (*Un nouveau jour*) : Dans un mouvement très agité mêlant des accents rythmiques quasi jazzy et quelques réminiscences des thèmes précédents, l'œuvre se termine par un final frénétique et virtuose dans lequel aucun pupitre de l'orchestre n'est épargné.

Le répertoire original (pour orchestre d'harmonie (M-TDM))

Texte : CMHC Stéphane



« Tous pour un, un pour tous ! »¹

Tous les quatre ans, notre calendrier grégorien nous livre un magnifique cadeau en nous offrant un jour supplémentaire. Le 29 février dernier, la Musique des Troupes de Marine se produisait à Dourdan dans le cadre de sa tournée « *En Cadence* ».

A jour exceptionnel, il fallait au programme une œuvre exceptionnelle. L'idée vint alors de braquer les projecteurs sur un instrument qu'il est plutôt rare d'entendre en soliste : le **Tuba**. Mais s'il faut attendre les années bissextiles pour mettre à l'honneur cet instrument, autant le faire non pas avec un soliste, mais avec quatre solistes ! L'œuvre choisie s'intitule « *Les Trois Mousquetaires* ». Elle a été composée en 2003 par le com-

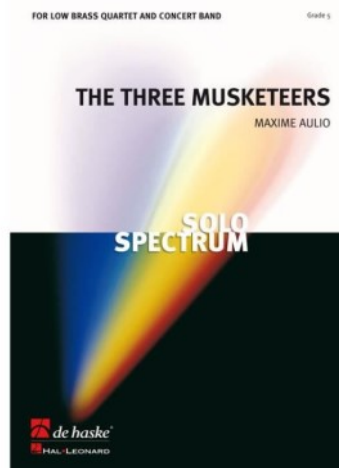
positeur français **Maxime AULIO** qui de surcroît a été quelques années auparavant Chef de Musique adjoint de la M-TDM. Inspirée du célèbre roman d'Alexandre DUMAS, cette pièce écrite pour quatuor de tubas (deux euphoniums et deux tubas) et orchestre d'harmonie dépeint à merveille les caractères de trois des principaux personnages de cette épopée : *D'Artagnan* bien sûr, la douce *Constance Bonacieux* et la redoutable *Milady de Winter*.

La trame est vivante, on y vit intensément. Maxime AULIO a orienté son choix sur D'Artagnan, le parfait gentilhomme, sensible et romantique, qui se laisse facilement séduire par les femmes, à l'image de la douce Constance Bonacieux dont il s'éprend et de la perfide Milady de Winter dont la beauté l'envoûte.

Le premier mouvement - *D'Artagnan* - est fidèle au caractère du jeune noble provincial venu de Gascogne : enthousiaste et héroïque en toutes circonstances. Le second mouvement - *Constance Bonacieux* - est galant, prévenant et passionné. Le troisième et dernier tableau est, quant à lui, aussi ensorceleur et sournois que la femme fatale qu'il dépeint, *Milady de Winter*.

Pour compléter le tableau, il ne manquait plus qu'à la direction le plus Gascon des chefs de Musique, le Lieutenant Mathieu.

¹ "Un pour tous, tous pour un !" est la devise des Trois Mousquetaires d'Alexandre Dumas, du moins c'est ce que l'on croit. Pourtant, dans le roman d'Alexandre Dumas, la devise n'est citée que sous la forme inversée : "Tous pour un ! Un pour tous !". En latin, "Unus pro omnibus, omnes pro uno" est la devise traditionnelle de la Suisse. (NDLR).



Le répertoire original pour orchestre d'harmonie (M-TRS)

Texte : CM2 Emmanuel

***Aquarium (opus 5)***

Afin de restituer le compositeur, rappelons que **Johan de MEIJ** est né en 1953 à Voorburg aux Pays-Bas. Sa « *Symphonie n°1 - Le Seigneur des Anneaux* » inspirée des romans de Tolkien, composée entre 1984 et 1988, est sans doute son œuvre la plus connue.

Aquarium est une suite pour orchestre d'harmonie. Elle comprend « six poissons tropicaux », chacun représenté par un motif qui refait surface en tant que tel sous plusieurs formes. L'œuvre se compose de trois mouvements dont les deuxième et troisième se confondent sans interruption.

Allegretto grazioso (tétraneon, anguille électrique et poisson-ange)

Andante / Adagio (hippocampe et poisson-zèbre)

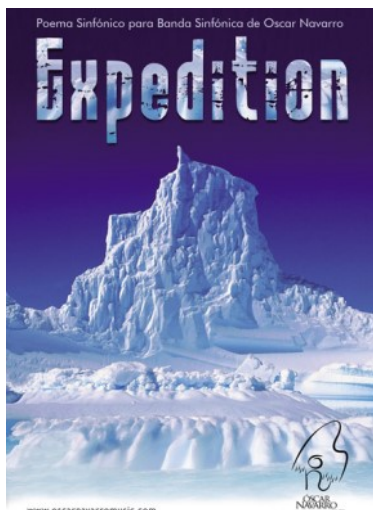
Finale : Allegro giocoso (guppy et compagnie)

Le motif du tétraneon fonctionne comme une sorte de Leitmotiv et décrit le poisson joliment coloré et fringant. Plusieurs variantes ont été dérivées de ce thème et apparaissent également dans les autres mouvements. L'anguille électrique n'est en effet pas représentée par un motif, mais par un rythme basé sur les impulsions électriques agitées rendues audibles dans certains aquariums. Les accords de cluster élégants représentent le poisson-ange.

Dans le deuxième mouvement, l'hippocampe émerge de la végétation aquatique et entame un dialogue avec le poisson-zèbre, qui est représenté par une phrase mélodique à l'unisson, de plus en plus menaçant par des quintes et octaves parallèles supplémentaires. Simultanément avec le motif de l'hippocampe, le thème du tétraneon émerge, cette fois dans une mesure à trois temps et en mi-b mineur.

Le troisième mouvement commence avec seulement deux instruments (trompette et xylophone), mais comme c'est souvent le cas avec les guppys, leur nombre augmente rapidement. Le piccolo et le saxophone alto introduisent le thème du guppy, suivi de plusieurs combinaisons instrumentales. Chaque thème du premier mouvement « nage » une fois de plus, après quoi le motif principal nous mène à une fin brillante.

Le répertoire original pour orchestre d'harmonie (M-PARA)



Texte : ADJ(TA) Olivier C.



Interprétée pour la 1^{ère} fois dans son intégralité par la musique des parachutistes, le 11 octobre 2019, la pièce « *Expedition* » est une œuvre originale pour orchestre d'harmonie. Le compositeur **Oscar NAVARRO** exploite pleinement les instruments de l'orchestre en mélangeant les prouesses techniques et couleurs sonores de chaque pupitre

Ce poème symphonique s'articule en 5 sections au style musical figuratif des différentes étapes d'une expédition.

Harbor dance (danse du port) :

L'aventure commence avec les préparatifs sur la jetée. Dans la 1^{ère} section de la pièce, une danse rythmique nous submerge : galères et navires sont affûtés pour la longue expédition.

Galleys (Galères) :

Après une longue matinée de préparations, les trompettes et cors associés au roulement de tambours sonnent l'heure de l'embarquement. Dès le voyage commencé, le calme et les eaux glacées de l'Antarctique nous attirent vers un lieu magique où d'impressionnantes montagnes de glace surgissent des eaux, formant un paysage unique et captivant.

The Antartica (l'Antarctique) :

Après avoir traversé les magnifiques paysages de montagnes de glace, nous pénétrons au cœur de l'Antarctique où le calme est interrompu par une puissante avalanche.

Relting-Avalanche (Avalanche) :

Durant cette section purement rythmique, les navires tentent d'éviter les collisions avec les icebergs. Ils doivent également lutter contre de violentes tempêtes de neige et de glace. Intrépides face à Mère Nature, ils parviennent à s'échapper, sains et saufs.

Solitude (Solitude) :

Une fois le danger passé, un moment de solitude et de paix (saxophone ténor solo) submerge les froides eaux de l'Antarctique jusqu'au lever d'un jour nouveau, celui du retour au pays.

Return (Retour) :

A l'horizon, surgit du néant, une infime silhouette. C'est la Terre ! Nos aventuriers sont retournés sains et saufs au port : c'est la liesse !

Stage de Formation de cursus

Texte : ADC Marc

Les stages de la formation générale initiale (FGI) et de la formation générale élémentaire (FGE) du domaine « Musique » se sont déroulés à l'Etat-major du commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT) du 16 septembre au 11 octobre 2019.

L'encadrement était composé du lieutenant Manon (chef de section) du 511^e RT-Auxonne, du sergent-chef Mélissa (adjoint au chef de section) du 14^e RISLP-Toulouse et du brigadier-chef Jean-Philippe (gradé d'encadrement) du 121^e RT-Montlhéry.

Les 17 stagiaires de la FGI et les 4 stagiaires de la FGE, venant des 6 formations musicales de l'armée de Terre, ont suivi l'intégralité du programme et toutes les matières enseignées. Concernant les séances de tir, malgré une légitime appréhension pour des jeunes gens venant du monde civil, les musiciens militaires ont obtenu des résultats très satisfaisants.

Les stagiaires ont pu bénéficier de l'enseignement de l'adjudant Nathalie de la cellule « secourisme » de la DIRISI/IDF/8^e RT-Suresnes pour effectuer le stage de formation initiale de prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1). Ces jeunes militaires ont également eu un premier contact avec la vie en campagne lors d'un bivouac de quelques jours au cœur de la forêt de Montlhéry. Après avoir effectué les marches « du béret » et de « la lyre », les stagiaires ont ainsi réalisé et validé les épreuves des examens des deux stages.

La proclamation des résultats de fin de stage, a été effectuée lors de la traditionnelle cérémonie des couleurs présidée par le chef de corps du commandement des Musiques de l'armée de Terre.



La section FGI-FGE avec son encadrement lors de la Cérémonie des couleurs et la proclamation des résultats

Les nouveaux présidents de catégories

Le Président des Sous-officiers (PSO)



L'adjudant-chef Philippe est entré en service en 1999 en qualité de clarinettiste à la Musique du 8^e régiment de Transmission. En 2004, il intègre la Musique des Transmissions à Versailles puis la Musique des Troupes de Marines suite à une restructuration des effectifs. Depuis 2018 il est clarinettiste à la musique de l'artillerie stationnée à Lyon. Durant cette première partie de carrière, il aura occupé les postes de bibliothécaire musical, chef de pupitre, responsable incendie, instructeur et pour finir correspondant des systèmes de sécurité informatique.

Originaire des Hauts de France (Montigny en Gohelle), il a effectué sa scolarité musicale au conservatoire de Douai puis dans le 13^e arrondissement de Paris. Il est marié et père de quatre enfants.



Le Président des Engagés Volontaires de l'armée de Terre (PEVAT)

Né à Angoulême, le CCH de 1CL Nicolas est entré à la Musique de Lille en février 2004 qui était à l'époque la fanfare du 43^e RI.

Corniste à l'origine, il intègre en 2018 le pupitre de saxhorn alto mib appelée plus familièrement la « pichote », la fanfare du 43 étant devenue un véritable brass band.

Sa famille réside aujourd'hui dans la banlieue lilloise avec 2 enfants (8 et 4 ans).

Au delà de la musique, le CC1 VIDAUD est un amoureux d'informatique. Développeur amateur, il aime également les instruments de musique électroniques.

La cohésion

ARBRE DE NOEL 2019

Texte : MAJ Frédéric



Il était 15h30 lorsque le père Noël est arrivé au quartier Joffre-Drouot le mercredi 18 décembre 2019. Pas vraiment des cadeaux par milliers, ni de petits souliers au pied du sapin, mais un cadeau pour chaque enfant de l'Etat-major et de la M-TDM présent.

Le pétilllement dans le regard des enfants apercevant le père Noël est toujours un moment privilégié pour les adultes.

La distribution des cadeaux terminée, le déballage effectué, les enfants ont pu profiter d'un goûter pour se remettre de leurs émotions autour des différents stands, de magie, et animation dynamique, qui ont permis à l'ensemble des personnes présentes (pas seulement les enfants), de passer un agréable moment.



La cohésion

Texte : Adjudant (TA) Olivier

La vie d'une formation musicale professionnelle s'articule autour d'engagements musicaux – dans et hors du territoire national – de concerts, d'instructions. Mais pas que ! Il existe dans une unité des instants de convivialité, moments de Cohésion durant lesquels la troupe de musiciens peut se retrouver, se poser, profiter.

Clôturent ainsi une saison assez riche pour la Musique des Parachutistes, les musiciens se sont retrouvés autour d'un petit déjeuner sucré, salé (viennoiseries, huîtres, charcuteries,...) le 20 décembre 2019 dans la salle convivialité de la Musique. L'occasion pour les uns de reprendre de l'énergie et récupérer ainsi de la veille : la musique donnait un concert à Castelsarrasin en partenariat avec l'harmonie locale, pour d'autres, de se rendre compte qu'au sein de cette unité un esprit de convivialité existait bel et bien. En effet, la formation musicale recevait, *semaine 49*, en ses murs, un jeune collégien de 3^e effectuant son stage d'entreprise. Ce dernier a d'ailleurs très apprécié cet instant de partage avant les fêtes de fin d'année.

A l'issue de permissions bien méritées, les musiciens se sont de nouveau retrouvés autour de la table, *semaine 2*, afin de partager la galette des Rois. Echec néanmoins sympathique des bonnes résolutions !

Ces menus instants de convivialité sont importants dans la vie d'une unité car ils demeurent l'occasion, pour nous musiciens, de nous retrouver autrement qu'assis dans l'orchestre et où-là, le silence verbal est de rigueur.

Malgré des temps difficiles, ces petits moments ne doivent aucunement être délaissés pour le bon moral des personnels de la formation toulousaine, du domaine musique *in extens*.



Moment de convivialité au sein de la Musique des parachutistes

La cohésion

Texte : Major Frédéric

SAINTE CÉCILE 2019

Patronne des musiciens et musiciennes, Sainte Cécile se fête le 22 novembre, pour des raisons de service, il n'est pas toujours aisé de lui rendre hommage ce jour-là, c'est pourquoi cette année, une messe, a été célébrée en son honneur le lundi 18 novembre en fin d'après-midi dans la chapelle Saint Maurice de Satory.

Le lendemain matin, après une cérémonie aux Couleurs à laquelle participaient l'Etat-major et les délégations des Musiques d'Armes, une activité de cohésion, sous la forme d'une course d'orientation, s'est déroulée dans le quartier des matelots à Versailles.

A l'issue de cette phase sportive, l'ensemble du COMMAT s'est rendu au mess du GBGM de Satory pour se restaurer.

Moment privilégié où la convivialité d'un buffet a permis au personnel présent de se retrouver et d'échanger autour des nombreuses tables rondes de la salle.

Nous avons pu écouter au cours du repas, le «combo jazz» de la M-PARA, «l'ensemble baroque» de la M-INF, le «quatuor de saxophones» de la M-TDM, le «dixieland» de la M-ABC, le «quintette à vent» de la M-TRS et le «quatuor de clarinettes» de la M-ART.

Ces interventions successives de petits ensembles instrumentaux ont permis de mettre en valeur devant nos invités, la richesse et le professionnalisme de notre domaine.



Sainte Cécile 2019

Etat-major et délégations des musiques du COMMAT lors de la cérémonie des couleurs en préambule à la course d'orientation.

La cohésion (suite) Sainte Cécile 2019



Ensemble baroque de la M-INF



Quatuor de clarinettes de la M-ART



Quintette à vent de la M-TRS



Dixieland de la M-ABC

Les Timbaliers (1/2)

Texte : CMHC © Michel

Dans la suite des articles sur le Tambour-major, et le Trompette-Major, voici une brève présentation historique du Timbalier dans les fanfares de cavalerie.

En 1291, les musulmans prirent d'assaut Saint-Jean d'Acre, firent précéder leurs troupes par six cent nacaires montées sur trois cents chameau et toutes battues ensemble.

En effet, les batailles ne se déclenchaient qu'après l'appel des grandes nacaires de combat. Pas une flèche n'était tirée avant cet appel, nous disent les écrits. Ces nacaires qui étaient en forme de bassines de cuivre, jouées à cheval et par paires, séduisirent les croisés par leur sonorité guerrière et par l'aspect décoratif qu'elles jetaient dans les cortèges militaires. Aussi ne tardèrent-elles pas à pénétrer en Europe.



Les plus anciennes listes de musiciens au service des rois mentionnent en France en 1322 sous le règne de Charles LE BEL, « *Michelet des naquarres* » ; et il existait également d'autre part un « *narcarin* » chez Philippe le hardi, duc de Bourgogne.

Ce ne sera qu'en 1503, par la présence d'un timbalier à cheval dans chaque bande de cinq trompettes, chez le roi de Hongrie Mathias CORVIN, que l'instrument acquerra droit de cité dans les armées occidentales.

A l'origine, les timbales qui étaient réservées aux troupes d'élites, comme certaines compagnies de la maison militaire du roi, jouissaient d'un prestige tout particulier qui les plaçait au même rang que les enseignes et autres trophées de guerre. Il ne fut d'abord permis aux colonels d'en joindre une paire à leurs trompettes que si elles avaient été conquises les armes à la main. On citait à ce sujet, un régiment de dragons qui s'enorgueillissait d'en posséder deux paires, enlevées par surprise dans un camp ennemi.

« ... Le timbalier doit être un homme de cœur et chercher plutôt à périr dans le combat que de se laisser enlever ses timbales ». (Alain MANESSON MALLET – *Les Travaux de Mars* – 1691-)

Le timbalier était, comme les cornettes, escorté par deux cavaliers armés du mousquet. L'ordonnance du 1^{er} mars 1768, exempte de tours de garde et de ronde les timbaliers au même titre que les colonels, porte-drapeaux, porte étendards, les tambours majors.

Louis XIV qui manifestait également une prédilection toute particulière pour les timbaliers qui entraient dans la composition de ses troupes de cavalerie, chargea les meilleurs musiciens de sa cour de composer des marches pour l'armée. LULLI ne dédaigna pas lui-même, comme le firent d'autres grands musiciens, d'écrire des batteries spécialement pour le tambour et la timbale.

Si, pendant très longtemps, les tambours majors des musiques d'infanterie furent choisis parmi les hommes de grande taille, et souvent sans se soucier de leur ignorance pour la musique, il semble qu'il en fût totalement différent en ce qui concerne le choix des timbaliers sous l'Empire.

Les Timbaliers (2/2)

Le commandant BUCQUOY nous rapporte que :

« ... Le timbalier du 1^{er} régiment de cheval-légers lanciers polonais de la Garde impériale , Louis ROBIQUET né à Lille le 25 février 1787, était arrivé au régiment en qualité de trompette le 1^{er} février 1808. il fut choisi comme timbalier par la major DAUTANCOURT; le 1^{er} juillet 1810 et sa nouvelle fonction le fit passer au petit état-major. Peut-être que sa taille (1,62 mètre) le fit préférer à tout autre trompette pour occuper ce poste. Après avoir fait les campagnes d'Espagne en 1808, d'Allemagne en 1809, il partit en Russie avec son régiment et disparut au cours de la retraite à Borissov. Il ne semble pas qu'un autre trompette ait été désigné pour lui succéder comme timbalier... »

Comme sous l'Ancien régime, les timbaliers continuèrent à se faire remarquer par l'originalité de leur uniforme due à la rivalité qu'il existait entre les colonels et qui avait varié selon les époques.

Plus tard, ces enfant chéris des troupes à cheval disparurent pour retrouver une existence éphémère au début du Second Empire, chez les guides, les carabiniers et autres corps d'élite.

Depuis la suppression des musiques dans les corps de cavalerie, peu de fanfares ont eu le privilège de voir à leur tête un timbalier. Citons tout particulièrement celui de la fanfare du 1^{er} régiment étranger de cavalerie, orgueil des cavaliers légionnaires. C'est à Sousse, le 30 mai 1937, que la fanfare s'orne pour la première fois d'un majestueux timbalier noir, marquant la résurrection d'une des plus pures traditions de la cavalerie sous l'Ancien régime. Ce premier timbalier se nommait Billy EPSA, camerounais à l'accent berlinois, dont on disait qu'il avait été en 1914, timbalier aux hussards de la Garde prussienne. Timbalier et légionnaires montés de la fanfare disparaîtront lors de la seconde guerre mondiale.

Actuellement, la fanfare du régiment de cavalerie de la Garde républicaine conserve cette belle tradition. C'est en 1937, qu'apparurent les deux timbaliers de la fanfare.

Dans les années 1995 à 2000, pour les représentations en statique, les concerts et les défilés, la fanfare de l'école d'application de l'arme blindée cavalerie de Saumur avait remis à l'honneur un timbalier. Cette fanfare montée, unique en son genre dans l'armée de Terre, a été dissoute lors de la professionnalisation des armées.



La célèbre fanfare du 1^{er} Régiment Etranger de Cavalerie avec en tête son timbalier, le légionnaire Billy EPSA.

Le SARRUSSOPHONE : un instrument à (re)découvrir. (1/2)

Texte : CMHC ® Jean-François

Le 31 juillet 1845, le maréchal Jean-de-Dieu SOULT, Ministre de la Guerre réorganise les musiques militaires et redéfinit la composition instrumentale des musiques des régiments d'infanterie et des régiments de cavalerie ; ainsi les hautbois et bassons, parce que jugés mal adaptés aux besoins extérieurs des musiques militaires, sont supprimés.

Le chef de musique Pierre-Auguste SARRUS, alors en poste depuis 1855 au 13^e RIL (Régiment d'Infanterie de Ligne) à Caen, évoque le manque de cet apport au facteur d'instrument Pierre Louis GAUTROT souhaitant les voir remplacer par des instruments métalliques possédant des timbres plus puissants.

Cette idée aboutit en 1856 par le dépôt d'un brevet (numéro 28034) suivi d'une mise en production. GAUTROT s'inspire d'Adolphe SAX avec lequel il est déjà en procès pour contrefaçons (procès qui s'étaleront sur presque 20 ans et qui seront en sa défaveur), et conçoit un instrument métallique (forme de basson avec un son de trombone) à anche double, comportant des doigtés similaires au saxophone (objet d'une nouvelle procédure judiciaire).



Sarrusophones : soprano, alto, ténor et basse.

Photo : Collection du Musée de la Musique, Philharmonie de Paris

Instrument hybride quant à sa classification (instrument en cuivre classé dans les bois), il lui donne le nom de Sarrusophone, hommage à celui qui lui en a soumis l'idée. Il le décline en une famille de sept instruments :

- le sopranino (en mi bémol)
- le soprano (en si bémol)
- l'alto (en mi bémol)
- le ténor (en si bémol)
- le baryton (en mi bémol)
- le basse (en si bémol)
- le contrebasse (en mi bémol, en ut, ou en si bémol)

Adopté par les musiques militaires, son existence y sera éphémère, le saxophone s'étant largement imposé. Seul Gabriel PARES en fera mention dans son Traité d'instrumentation et d'orchestration (page 36).

Le SARRUSSOPHONE : un instrument à (re)découvrir. (2/2)

Dans les orchestres symphoniques, certains compositeurs insatisfaits des possibilités du contre-basson le lui préféreront :

- Camille Saint-Saëns : *Etienne et Marcel*
- André Messager : *Esclarmonde*
- Igor Stravinsky : *Theni*
- Richard Strauss : *Elektra*
- Paul Dukas : *L'Apprenti sorcier* (thème maintenant couramment confié au basson)
- Maurice Ravel : *Rapsodie espagnole*, et *L'Heure espagnole* où le sarrussophone doit être utilisé à la manière d'une trompette, mais sans son embouchure.

Ayant franchi l'Atlantique après la 1^{ère} Guerre mondiale, il sera notamment utilisé sous la marque Conn par le John Philip Sousa Band ; il perdurera jusqu'à dans les années 1936 (à signaler la curiosité suivante : en 1924, Sydney Bechet effectue une partie de sarrussophone basse dans « *Mandy, make up your mind* » de Clarence Williams !).



L'ensemble des Sarrussophones en 1920 (photo et source : Université de l'Illinois).

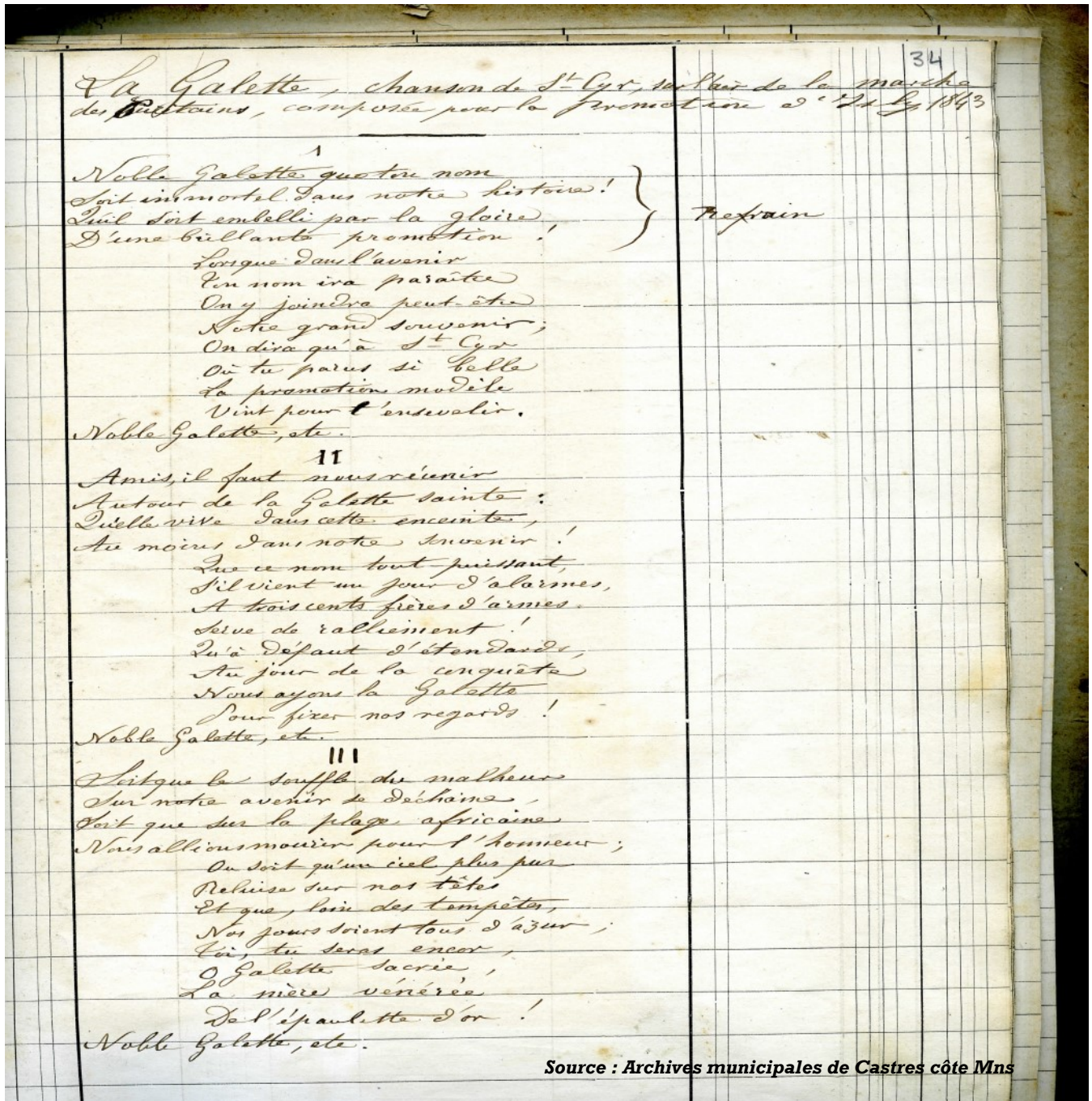
Dans le répertoire contemporain, on le retrouve de façon épisodique et de manière originale autant qu'inattendue :

- Paderewski : utilisation de trois sarrussophones dans sa Symphonie en si mineur "*Polonia*"
- Frank Zappa : dans « *Think it over* », ainsi que dans ses albums « *Waka/Jakawa* » et « *The Grand Wazoo* ».
- Franklin Stover compose en 2013 un « *Bref concerto en mi* » pour sarrussophone contrebasse et vents.

Les paroles d'origine de La Galette (1/3)

Texte : LTN® Thierry

Docteur en Histoire



Il n'a jamais été relevé que les paroles d'origine du chant de tradition des élèves-officiers de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr diffèrent sensiblement de la version actuellement chantée. Pourtant son origine est bien connue¹. Elle s'inscrit dans la période de refondation des traditions militaires françaises² qui voit aussi l'apparition des premiers chants de tradition (*Chant des chasseurs d'Afrique*, 1843 et *Sidi-Brahim*, 1847), d'où l'importance de *la Galette*.

¹André Thiéblemont, « L'étrange aventure de la Galette saint-cyrienne », dans *Inflexions*, n° 40, 2019.

²Drapeau national aux trois couleurs, filiation des régiments, refrains régimentaires au clairon, historiques régimentaires, inauguration de l'Arc de triomphe et de la Galerie des batailles, retour provisoire de la Marseillaise, ...

Les paroles d'origine de La Galette (2/3)

Les circonstances de la création du chant de triomphe de la promotion d'Isly (1843-1845) sont connues, mais il faut maintenant les avancer de deux ans. Dans son manuscrit³, l'élève-officier Léon BOUISSET de la promotion d'Isly date les paroles de 1843. La décision du maréchal SOULT de remplacer la galette par une épaulette à franges sur le nouvel uniforme des élèves est promulguée en 1845⁴. Ainsi l'information de la suppression de la galette, cette contre-épaulette bleu foncé à liséré rouge – mais dénuée de franges, donc « plate comme une galette » –, était déjà connue des élèves depuis deux ans. Les élèves avaient établi un rapport inverse entre la notation et leur valeur militaire : les meilleurs élèves portaient l'épaulette à franges, rouges de grenadiers pour les plus grands et vertes de voltigeurs pour les plus petits, les autres arboraient la galette, l'attribut vénéré.

Le choix de la mélodie accentue l'esprit rebelle des paroles. Il est emprunté à l'opéra célèbre de Vincenzo BELLINI, *Les Puritains*, donné pour la première fois au Théâtre des Italiens le 20 janvier 1835. La mélodie est tirée du chant *Suoni la tromba e intrepido* qui dit la gloire à aller combattre en brave l'ennemi et convient donc parfaitement aux élèves-officiers. Cet air martial construit sur une sonnerie militaire était devenu un signe de ralliement des patriotes italiens exilés par l'occupation autrichienne, parfois terroristes. Cet extrait de l'opéra est resté très populaire en Italie. En France il était joué dans les rues des villes sur les orgues de barbarie. Il est comme un précurseur des hymnes patriotiques des révolutions de 1848.

Dans le contexte de l'époque, les paroles pourraient s'interpréter comme un refus d'obéissance, d'indiscipline et d'insubordination, voire même une incitation à la mutinerie ou à la sédition qui seraient bien dans l'esprit des élèves de cette période⁵. Le chant est entré dans la tradition en préférant le ton.

L'auteur indique en regard des quatre premiers vers du 1^{er} couplet : « refrain », et décale les vers suivants pour tous les couplets, répétant le 1^{er} vers à la fin de chaque couplet. Cette façon de chanter ne fait que suivre la composition italienne qui sert de modèle. L'usage supprimera ce refrain. D'un point de vue du chant, ce n'est que logique car la mélodie du refrain ne se distingue pas des quatre premiers vers des couplets.

L'autre modification importante est le déplacement du 4^e couplet d'origine à la 2^e place, soulignant la sacralisation du symbole et permettant au chant de se terminer sur la capacité des élèves à surmonter la disparition de l'attribut pour l'intégrer à leur idéal de dépassement et de sacrifice.

Les documents disponibles sur le chant sont assez tardifs. Il semble que les paroles ne soient publiées pour la première fois qu'en 1880 par MAIZEROT⁶. Il ne donne que les trois premiers couplets dans l'ordre de BOUISSET, avec quelques altérations de détail. La disparition du 4^e couplet est-elle un oubli ? Le couplet est dans tous les documents ultérieurs dès la promotion d'Egypte (1881-1883)⁷. Son recueil est publié en même temps que l'ouvrage de VINGTRINIER⁸, en 1902. Par contre ce dernier garde « embelli », comme TITEUX⁸, alors que la promotion d'Egypte a adopté « ennobli ». Inchangée depuis l'origine, la promotion est toujours « modèle » alors qu'elle est devenue aujourd'hui « nouvelle », comme on peut le lire en 1924 et 1928¹⁰, et l'entendre dans l'enregistrement de la promotion Roi Albert I^{er} en 1935¹¹.

³ « Chanson de Saint-Cyr sur l'air de la marche des *Puritains* composée pour la promotion d'Isly, 1843 » (archives municipales de la ville de Castres, cote Mns 14).

⁴ Eugène Titeux, *Saint-Cyr et l'Ecole spéciale militaire en France*, Société de propagation du livre d'art, Paris, 1914, p. 350.

⁵ idem.

⁶ René Maizerot, *Souvenirs d'un Saint-Cyrien*, Victor Havard éditeur, Paris, 1880, pp. 80-81.

⁷ Promotion d'Egypte, *Recueil de chansons et pièces diverses composées à Saint-Cyr*, Merckel, Paris, 1902, p. 7.

⁸ Op. cit., p. 670.

¹⁰ *Chansons de l'école spéciale militaire*, Corniche brutonne, 1922 – 1924. Promotion Pol Lapeyre (1926-28), Archives du Musée du souvenir, écoles de Coëtquidan.

¹¹ 78 tours Ultraphone AP.1.478 matrice 77.303.

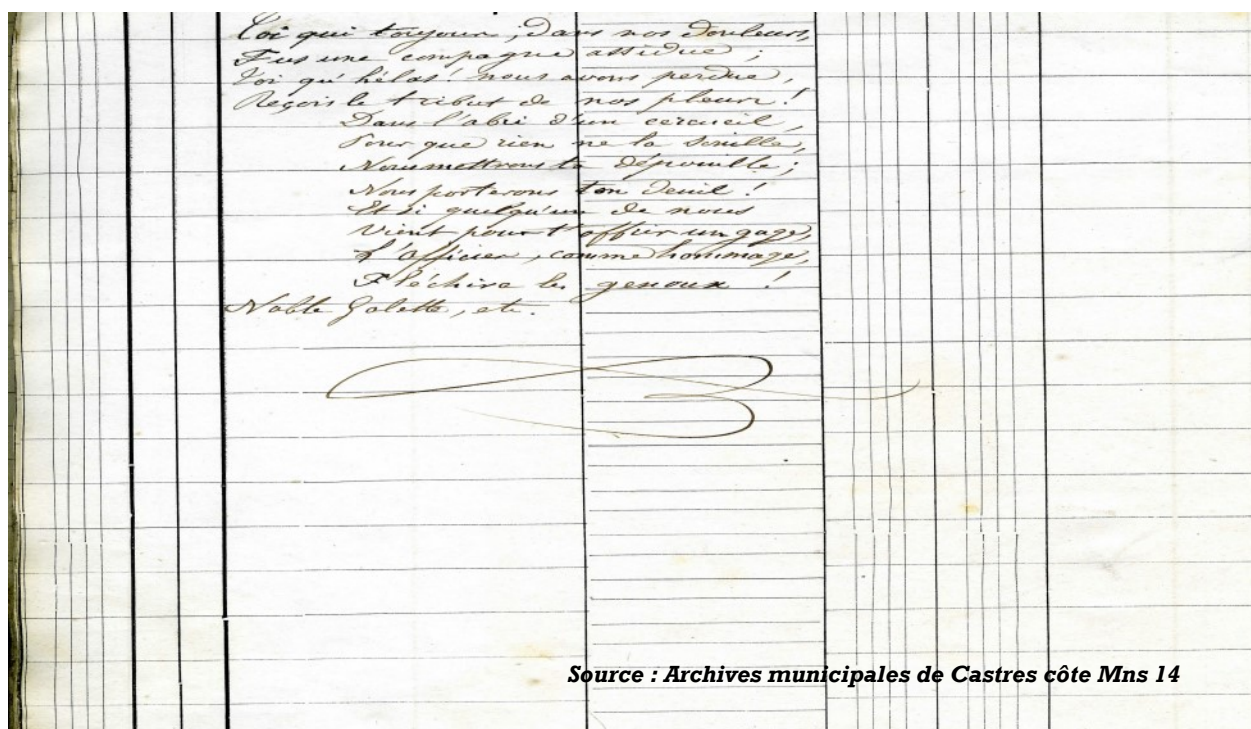
Les paroles d'origine de La Galette (3/3)

Caractéristique de la plasticité d'un répertoire oral, VINGTRINIER signale que le 4^e couplet se chante avec « la plaine lorraine ». La promotion d'Égypte reste sur « la plage africaine », qui devient « les champs de Lorraine » en 1924 et 1928¹². La promotion Roi Albert I^{er} chante « la terre africaine », expression conservée dans les recueils actuels. On peut relever plusieurs autres altérations moins significatives, car pour être respectée, une tradition doit s'adapter.

Terminant sa carrière lieutenant-colonel de l'armée territoriale, Léon BOUISSET est rayé des cadres le 10 janvier 1890 et meurt à Montpellier le 10 novembre 1900. Considérant l'importance des traditions à Saint-Cyr et des liens existant entre les promotions, il a probablement été informé de l'évolution de sa composition et suivi les adaptations opérées par les élèves. Après étude de ses manuscrits, Alain LEVY indique : « A sa mort l'ancien élève-officier sait que son chant sur la défunte galette, à l'origine morceau contestataire bien que s'inscrivant dans le respect de la tradition et de la discipline militaire, est maintenant entonné par tous les Saint-Cyriens au fil des promotions¹³. »

L'absence d'inventaire et l'état fragmentaire des connaissances, sur un des trois premiers chants de tradition de l'armée française, gardent dans l'ombre les quatre décennies initiales de l'évolution du chant, laissant espérer d'autres découvertes sur ce répertoire oral d'une rare longévité (177 ans).

Couplet IV



Source : Archives municipales de Castres côte Mns 14

¹² Idem.

¹³ Alain Lévy, Conservateur en chef honoraire de la Bibliothèque municipale de Castres, « Léon Bouisset, parolier oublié d'un chant célèbre », *Cahiers du Rieumontagné*, juillet 1986, n°8. <https://eliedufaure1824-1865.pagesperso-orange.fr/galette.htm>

Les enceintes militaires comme vecteur de culture : les chants océaniques

Texte : CNE © Adeline

Encore appelée « chants des îles », une partie du répertoire militaire est issue du patrimoine musical océanien. Ces pièces proviennent principalement de l'archipel de Wallis-et-Futuna et de celui de Tahiti. On trouve ces chants dans une pluralité de circonstances. En effet, ils peuvent être interprétés aussi bien lors de marches en ordre serré que pendant des bivouacs, des popotes ou des repas de cohésion. Toutefois, selon leur contexte d'interprétation, leur esthétique diffère quelque peu. Dans le cadre du cérémonial (marche), ils sont d'une facture proche des chants en français, interprétés *A Capella*, avec un mode d'énonciation institutionnellement prescrit (voix grave, puissante, etc.). L'esthétique locale est modifiée pour répondre à la facture militaire. L'accompagnement aux cordes pincées est supprimé, le tempo est ralenti à la moitié du rythme de marche, les accents vocaux sont moins prononcés et le registre d'énonciation est plus grave, passant du ténor à la basse. Compte tenu de ces mutations, les versions locales et militaires n'ont pratiquement plus rien à voir, si ce n'est une ligne mélodique similaire et le respect du texte. Ainsi, on ne peut pas considérer ces chants comme étant une intrusion d'un répertoire civil dans le répertoire militaire, mais comme l'adoption de certains éléments de la culture océanienne par l'Institution.

Au contraire, dans le cadre festif, l'esthétique des chants ne fait l'objet d'aucune mutation stylistique. En effet, dans ce type de contexte, ils sont souvent accompagnés par une guitare ou un *ukulélé*. La voix est plus douce, le rythme est moins abrupt. Cette esthétique, et de manière plus flagrante cette intrusion instrumentale, marque une grande différence par rapport au répertoire francophone exclusivement *A Capella*. Les chants interprétés ne sont pas nécessairement en lien avec l'institution et une part d'entre eux est directement issue du répertoire traditionnel, comme avec le chant *Kua toka ae kolo hau* qui consiste en une présentation des respects au roi wallisien, ou *No toku here* qui est un chant d'amour de Polynésie française.

Outre le fait qu'ils sont interprétés dans les régiments stationnés dans les îles du Pacifique, on peut également entendre ces chants en métropole ou sur les lieux de mission à l'étranger. Leur présence est principalement portée par les engagés originaires de ces territoires mais pas exclusivement. En effet, les militaires ayant séjourné pendant une durée plus ou moins longue sur l'un de ces territoires, marqués affectivement par cette culture vocale, s'attachent également à la faire vivre.

En plus de l'interprétation d'un répertoire traditionnel, on peut observer de nouvelles créations musicales. Dans l'actualité récente, on trouve par exemple un chant hommage au Fenua créé par des militaires originaires de Tahiti, de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna, affectés au 17^e Régiment du Génie Parachutiste de Montauban. Cette création nouvelle montre que des liens culturels ont été créés entre les militaires issus de ces différentes îles.

Malgré l'usage de langues différentes, ces pièces musicales ne constituent qu'un seul et même répertoire au sein de l'Institution. Outre le fait qu'elle permet aux ressortissants des îles du Pacifique de se retrouver autour d'une culture commune, la présence de ces chants océaniques dans le répertoire de chants militaires fait de l'institution un vecteur d'une culture régionale particulière que les autres soldats s'approprient également.

Un peintre chez les musiciens

Texte : ADC Jean-Noël



« l'allée des arbres »

L'adjudant Gaël, sous-officier RH de la Musique de l'Artillerie de Lyon, continue son apprentissage de la peinture. Ayant débuté en février 2018, sans aucune expérience préalable et de façon autodidacte, il peint à la fois à l'acrylique et à l'huile au pinceau ou au couteau, utilisant plusieurs techniques. Il s'exerce à la fois sur des paysages, des portraits ou des personnages fantastiques dans un style hyperréaliste. A l'occasion d'une exposition organisée en mai 2019 au cercle mess Bellecour du GSBdD de Lyon, il s'est fait remarquer en exposant plusieurs toiles, dont « l'allée des arbres ».

A l'été 2019, à l'occasion de la mutation de l'adjudant-chef Denis pour la fanfare du 92^e RI, l'adjudant Gaël lui a réalisé un portrait en tenue de tradition, qui lui a offert, au nom de la Musique de l'Artillerie (en bas).

Actuellement, il prépare d'autres projets d'exposition et notamment celle de Lyon édition 2020. N'ayant pas été retenu pour l'expo-vente du Gouverneur Militaire de Lyon cette année, il prépare également de nouvelles toiles à proposer pour l'édition 2021. En effet, il souhaite pouvoir participer à cet événement dont le but est de reverser une partie des bénéfices à l'association des blessés des Armées.



Portrait de l'adjudant-chef Denis

Des musiciens sportifs qui ont du souffle

Texte : ADJ Alexandre

SaintéLyon 2019

En région Auvergne-Rhône Alpes, la *SaintéLyon* (course pédestre nocturne entre SAINT-ETIENNE et LYON) est une véritable institution, on en parle toute l'année !

La 66^{ème} édition de la doyenne des courses françaises avait lieu le week-end du 1^{er} décembre, avec plus de 17000 participants au départ des 4 formats : la *SaintéLyon* (76 km), la *SaintExpress* (44km), la *SaintéSprint* (23km) et la *Saintétic* (12km).

Même si le profil de cette course nature est plutôt descendant et « roulant » sur les 20 derniers kilomètres, il n'en est pas moins technique sur les 50 premiers kilomètres, d'où son nom de « trail ».

Autre particularité : l'horaire de départ (entre 22h30 et minuit selon le format), mais on retiendra surtout les conditions climatiques dues à la période !

En effet, la neige ayant fait son apparition fin novembre, a laissé un parcours plus que boueux tout au long du parcours grâce au redoux.

Les concurrents étaient donc prévenus ! Mais une *SaintéLyon* se court rarement dans des conditions optimales : à minuit la pluie s'est invitée dans la course, pour ne s'arrêter que 24h plus tard.

Du côté des musiciens de la Musique de l'Artillerie, voilà plus de 15 ans que les coureurs ou aventuriers participent à la course.

En 2019, grâce au financement du COMMAT, 11 concurrents de la musique, ainsi que l'adjudant Amandine du COMMAT et l'adjudant Robin de la Musique des Troupes de Marine ont pu se rendre au départ.

La préparation relevant du défi pour certains a commencé plusieurs mois auparavant, et s'est même accentuée durant les missions à EDINBURGH et SYDNEY.

De manière rigoureuse, les musiciens ont participé à des courses de préparation, enchaîné les reconnaissances de fin de parcours, pour tout simplement progresser.

A quelques heures du départ, un repas commun organisé à la popote de la musique cachait une tension palpable chez certains pour lesquels c'était la première compétition !

Alors que le chef de musique organisait ses couches (de vêtements), le tambour-major testait son sifflet avant le dernier repas : pâtes, poulet et eau gazeuse. Un bon gâteau sport et c'était parti pour le départ !

A chacun son Everest, à chacun son défi, à chacun sa *SaintéLyon* ! On retiendra une très bonne ambiance entre coureurs musiciens, un objectif atteint dans des conditions dantesques : pluie, boue, froid !

Côté résultats :

76km (7500 participants) : ADJ Alexandre 52^{ème}, ADJ Robin 3525^{ème}
44km (3600 participants) : ADJ (TA) Julien : 131^{ème}
23km (3000 participants) : CCH Christophe 142^{ème}, ADJ Nicolas 517^{ème}, ADC Jean-Michel 833^{ème},
ADJ (TA) Ghislain 1523^{ème}
12km (1500 participants): 1CL Benjamin 60^{ème}, 1CL Amélie 141^{ème}, ADJ Amandine 218^{ème},
CMP Laurent 632^{ème}, ADJ Gaël 633^{ème}

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE

L'armée de Terre recrute pour ses musiques professionnelles

Si vous êtes d'un niveau DEM de Conservatoire et souhaitez assouvir votre passion musicale au service de la Nation française en étant son ambassadeur musical, l'armée de Terre vous propose de rejoindre comme musicien militaire, l'une des 6 Musiques militaires du Commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT).

En intégrant une Musique militaire commandée par un chef de Musique, vous réaliserez des cérémonies et prestations mais surtout vous apporterez votre plus-value musicale pour des concerts d'harmonie de prestige et de solidarité.

Par un contrat à durée déterminée (CDD) de 2 à 7 ans reconductible, un jeune musicien militaire gagne environ 1200 euros net/mois pouvant être nourri et logé. Vous pouvez évoluer relativement rapidement en devenant sous-officier avec un contrat à durée indéterminée (CDI) voire officier-chef de Musique c'est-à-dire chef d'orchestre d'harmonie, en fonction de vos aptitudes à réussir le concours.

Jusqu'au début septembre 2020, vous pouvez postuler pour devenir engagé volontaire de l'armée de Terre (EVAT) sur le métier de musicien militaire en présentant une audition auprès d'une des musiques suivantes :

Pour la Musique des Transmissions (Rennes) : 16 postes de musiciens.

Hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, contrebasse à cordes.

Auditions à partir du 27 mai 2020

contact : commat-mtrans.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Pour la Musique de l'Arme blindée cavalerie (Metz): 6 postes de musiciens.

Hautbois, basson, clarinette, percussion.

Auditions à partir du 2 juin 2020

contact : majormabc@gmail.com

Pour la Musique des Troupes de Marine (Versailles-Satory) : 5 postes de musiciens.

Flûte, clarinette, trompette, percussion.

Auditions à partir du 22 juin 2020

contact : mtdm.recrutement@gmail.com

Pour la Musique de l'Artillerie (Lyon) : 6 postes de musiciens.

Clarinette, saxophone, trompette, cor d'harmonie, percussion.

Auditions à partir du 30 juin 2020

contact : recrutement.musart@gmail.com

Pour la Musique des Parachutistes (Toulouse) : 6 postes de musiciens.

Flûte, hautbois, bassoniste, clarinette, saxophone, percussion.

Auditions à partir du 1^{er} juillet 2020

contact : contact.parachutiste@gmail.com

